

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Tassoust
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français

N° de série :.....

N° d'ordre :.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention d'un diplôme de Master
Spécialité : sciences du langage.

Thème :

**L'insécurité linguistique : son impact à l'université de Tassoust :
département de français**

Présenté par : LaissaouiHayet

Directeur de recherche : Bedouhene

Hammoudi Imane Noureddine

Membres du jury :

Président : **Mme Mellouah Rima**

Rapporteur : **Mr. Bedouhene Noureddine**

Examinatrice: **Mme BonouniWoudade**

Remerciements

A l'issue de ce travail de mémoire nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Nous tenons à remercier sincèrement M. BedouheneNoureddine, en tant que directeur de mémoire qui s'est toujours montré à l'écoute, très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour l'aide et le temps qu'il a bien voulu nous consacrer.

Nous exprimons notre gratitude à tous les enseignants et spécialement à M.Labrache, qui nous ont aidés à toutes les personnes qui par leurs paroles leurs écrits leurs conseils et leurs critiques ont guidé nos réflexions et ont accepté à nous rencontrer et à, répondre à nos questions durant nos recherches.

Nous tenons également à remercier les membres du jury qui ont accepté de participer à l'évaluation de ce mémoire.

Dédicace

Nous dédions ce travail, à ceux qui comptent le plus pour nous au monde, à ceux qui nous entourent d'amour et de tendresse, et ceux qui illuminent notre chemin de leur bienveillance, joyaux de notre vie, nos chers parents.

Nous dédions, aussi, ce modeste travail, à nos chères sœurs, à nos frères pour les encouragements et à nos chers amis Alladdine, Fouzi, Hakim, Amira et Rayane que nous aimons tant pour leur sincère amitié et confiance.

Table des matières

Remerciement.....	2
Introduction générale	6

Partie théorique

Chapitre I : Eléments conceptuels	12
1. Les représentations	13
1.1. Types de représentations.....	13
1.1.1. Représentations individuelles /collectives	14
1.1.2. Représentations sociales.....	14
1.1.3. Représentations sociolinguistique	15
2. La norme linguistique et la règle linguistique	16
3. La norme en sociolinguistique.....	16
4. La norme et sa relation avec l'insécurité linguistique	17
5. L'insécurité linguistique : aperçu historique	18
5.1 La naissance du concept	18
5.2 Définition du concept d'insécurité linguistique.....	20
6. Développement théorique du concept	21
7. Sécurité/insécurité linguistique	24
8. Types d'insécurité linguistique : « dite »et « agie ».....	24
8.1 Dans le niveau de discours épi linguistiques	24
8.2 Dans le niveau des pratiques langagières	25
9. Différents domaines linguistique où apparaît l'insécurité linguistique	25
10. Les causes de l'insécurité linguistique	25
11. Les conséquences d'insécurité linguistique.....	28
12.1. Hypercorrection	28
12.2. Le mélange des langues et l'alternance des codes.....	29
12.3. L'échec scolaire	29
Chapitre II : langue française et la société algérienne	30
1. Emergence et évolution de la langue française en Algérie	31
1.1. La situation linguistique en Algérie	31
1.2. Le statut de français en Algérie	31
1.3. L'influence de la langue maternelle	32
2. Les marques transcodiques	34

2.1. Les emprunts	34
2.2. Les interférences	34
2.3. L'alternance codique	36
2.4. La phonétique (prononciation)	37

Partie pratique

Chapitre III : Cadre méthodologique : présentation de l'enquête de terrain	40
1. Présentation de la méthode de la construction du corpus	41
2. Présentation du corpus : méthode de recueil de données	41
2.1. Le questionnaire	42
2.2. L'enregistrement	43
3. Présentation des apprenants : l'échantillon	45
1. Présentation des résultats	45
1.1. Les résultats du questionnaire	45
1.2. Les résultats de l'enregistrement	49
2. Commentaire et analyse des résultats	49
2.1. Analyse du questionnaire	50
2.2. Analyse de l'enregistrement	65
• L'hésitation et incertitude	65
• Le « e » (muet) non prononcé	66
Conclusion générale	67
Références bibliographiques	70
Annexe.....	73
1. La transcription.....	74
2. Le questionnaire.....	75

Introduction générale

La notion d'insécurité linguistique trouve son origine chez les sociolinguistes qui analysent l'effet sur les locuteurs de l'inégalité des langues ou des variétés dans une configuration sociale. L'insécurité linguistique en Algérie sous l'angle de la sociologie politique en prenant en charge notamment la variation inter-linguistique. On peut contraster la période d'après l'indépendance marquée par une politique d'arabisation volontariste et celle d'aujourd'hui, caractérisée par l'ouverture économique de l'Algérie et une certaine tolérance linguistique. D'autre part, à l'échelle individuelle, on remarque que le sentiment d'insécurité linguistique coexiste avec des pratiques de contournement des injonctions publiques en matière de langue, qui donnent une place privilégiée au français. Le matériau de l'article est composé d'observations individuelles et de l'analyse des réformes mises en œuvre par l'État dans le champ de l'éducation. Au total, il apparaît que l'insécurité linguistique est associée à une crise du modèle national.¹

L'étude de l'insécurité linguistique est relativement récente puisqu'elle remonte aux années 1960. Quoique les premiers travaux qui traitent la problématique se caractérisent par une absence de définition et de réelle théorisation, l'insécurité linguistique a fait l'objet de plusieurs études. Parmi elles, notamment au sein de l'école variationniste, celles de W. Labov sont les plus remarquables. L'insécurité linguistique est alors considérée comme une relation étroite avec les structures sociales d'une communauté linguistique.

Notre travail de recherche s'inscrit dans la sociolinguistique des langues / cultures étrangères, et spécifiquement du FLE. L'Algérie de par sa situation géographique, était un lieu disposé à l'apparition de différentes langues et cultures, la langue française a été la seule qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial. Après l'indépendance, le français a pris une place secondaire par rapport à l'arabe (langue officielle), mais le français est resté utilisable dans la société et les institutions de l'état .Si l'on « considère la langue comme une pratique sociale, la culture devient alors l'élément central de l'enseignement des langues. »². Donc, pour apprendre une langue étrangère l'étudiant algérien est face à la rencontre d'une autre culture différente de sa culture maternelle. Autrement dit, la langue porte toutes les marques culturelles d'une société. « Le langage est la traduction de la représentation qu'on se fait du monde. C'est la traduction de son «propre monde »³. C'est donc aussi la traduction de

¹L'insécurité linguistico- culturelle du FLE : Cas des apprenants de la 2ème année secondaire : mémoire présenté par Mme : AissiNaïma

²Kramsch, 1993 : p.8, cité dans Penz, 2002 : 122.

³Honor, 1996: 72.

sa propre identité, de son rapport répertoire linguistique, et son comportement, révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse au groupe. Ainsi, changer de langage, c'est remettre en cause son propre monde. Cela veut dire, l'image mentale que porte l'apprenant sur la langue de l'autre, et sa façon de parler.

A cet égard nous supposons que cette langue véhicule des difficultés langagières, d'une part, à l'étrangeté phonétique par rapport à la langue maternelle, d'autre part, à la spécificité grammaticale et syntaxique. Par exemple les normes grammaticales complexes et rigides au point de vue de structures qui empêchent l'étudiant de réaliser des phrases correctes.

Ainsi, les langues qui sont actuellement en usage en Algérie peuvent refléter une complexité, l'arabe standard, l'arabe dialectal, le français, l'anglais. C'est à partir de là que commence à se remarquer un milieu favorable pour les divers phénomènes linguistiques qui découlent très fréquemment des contacts entre les langues en présence.

Cette situation qui nous préoccupe, nous a fait ressentir le souci de porter notre réflexion sur un phénomène dont souffrent les étudiants algériens qui est : L'insécurité linguistique du FLE : cas des étudiants de 3^{ème} année langue et lettres étrangères.

À cause, de ces difficultés d'apprendre une langue étrangère, souvent l'étudiant algérien traversé par un sentiment profond de malaise, d'infériorité qui peut produire, entre autres, des silences, des ratés dans la communication. C'est l'incapacité de parler ou écrire dans une langue étrangère. Ce qui provoque parfois chez lui une situation de blocage psychologique conduisant inévitablement, dans un nombre de cas, à la déperdition ou à l'échec.

Choix et motivation

Notre choix de ce thème est né à partir de différentes observations dans les classes de 3ème année (lettres et langues française), nous nous sommes longtemps demandé le pourquoi de ce recul dans l'acquisition du FLE chez les étudiants de langue française.

De nombreuses études ont démontré que le sentiment d'insécurité linguistique est plus fréquent dans le milieu plurilingue que dans le milieu unilingue. C'est dans cet ordre d'idées que nous avons choisi de mener une enquête auprès de quelques étudiants du département des

lettres et langue française. C'est l'analyse de ces productions épilinguistiques qui va nous permettre de dégager les diverses valeurs positives ou négatives associées à leur (s) langue(s). Nous allons, dès lors, essayer d'inventorier les multiples manifestations d'insécurité linguistique, en l'occurrence, l'autodépréciation de sa propre langue, qui en est sans doute l'une de ses symptômes majeurs les plus représentatifs.

L'objectif de notre recherche

L'objectif de notre recherche est de mettre en évidence les causes qui favorisent l'insécurité linguistique dans l'apprentissage de la langue française et l'impact de ce concept sur les étudiants de lettres et langues française.

Problématique

Cette situation nous amène à nous poser quelques questions :

À ce constat, quelles sont les causes qui favorisent l'insécurité linguistique dans l'apprentissage de la langue française au niveau du département des lettres et langues françaises ?

Hypothèses

Pour orienter notre réflexion et mieux aborder les objectifs de cette recherche, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ✓ La complexité de la langue française du point de vue structural, grammatical, et lexical.
- ✓ Concevoir l'autre comme supérieur, et sa langue comme langue de prestige, et de réussite sociale.
- ✓ L'insécurité linguistique peut être d'origine psycholinguistique et sociolinguistique ou encore linguistique.

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous visons en premier lieu de mettre en évidence les difficultés qui sont en corrélation avec l'insécurité linguistique.

En réalité, depuis longtemps l'Algérie, accorde une place importante à l'enseignement de la langue française, cette mission semble complexe pour l'apprenant, non seulement il doit

apprendre les mécanismes de la langue de l'autre, mais, aussi à l'interaction entre langue/culture cible, car « apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture». ⁴

Deux corpus constitueront la base de notre présente recherche de mémoire : le premier corpus, est composé d'un enregistrement, destiné à un groupe d'étudiants en classe lors d'une séance du module TEEO Afin de dégager les causes de l'insécurité linguistique, et d'essayer de comprendre ce qui intériorise ce sentiment dont ils souffrent.

Le deuxième, un questionnaire qui contiendra plusieurs questions, qui portent sur le rapport que les étudiants entretiennent avec la culture de « l'autre », et comment la conçoivent-ils tant qu'elle est différente de leur culture d'appartenance, aussi le questionnaire mettra l'accent sur les jugements personnels attribués à leur niveau en langue française. Après le recueil de ces réponses, nous procéderons à leur analyse et leur interprétation dans le but d'extraire les facteurs qui alimentent le phénomène d'insécurité linguistique chez les étudiants de 3^{ème} année lettres et langue française

⁴DENIS M., 2000, P.62.

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I : Éléments conceptuels

Ce chapitre nous permet de définir les éléments clés de notre étude, à savoir les représentations, la notion de sécurité/insécurité linguistique, la norme linguistique, les types d'insécurité linguistique, les différents domaines où apparaît l'insécurité linguistique, les causes, les conséquences d'insécurité linguistique .

En effet, toute notre recherche de travail tourne autour de ces concepts et leur adéquations ou inadéquation, avec la réalité observée.

1. Les représentations

De nombreuses recherches ont prouvé que les représentations créées par les apprenants à l'égard des langues, ont un grand impact sur le désir et la motivation de les apprendre, et par la même la réussite ou l'échec de cet apprentissage.

Ainsi différentes démarches didactiques et linguistiques éducatives focalisent leur réflexion sur l'explication et l'analyse des représentations et images des langues chez les apprenants, les mettant au cœur des processus d'apprentissage.

Cette notion de représentation présente de nombreux points de rencontre avec la notion d'attitude. Elles sont même souvent utilisées l'une à la place de l'autre. Nous énoncerons quelques définitions de chacun de ces concepts afin de pouvoir les distinguer.

1.1. Les types de représentation

Représenter vient du latin « repraesentare » rendre présent, le dictionnaire Larousse 2012 précise comme philosophie

La représentation est ce par quoi un objet est présent un esprit et qu'en psychologie, c'est une perception, une image mentale dont le contenant se rapporte à un objet, à une situation, à une scène, du monde dans lequel vit le sujet.¹

La représentations est là l'action de rendre sensible quelque chose d'une figure, un symbole.

¹Le dictionnaire Larousse 2012

De point de vue linguistique, Ferdinand de Saussure ne pense que le terme de représentation « est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur »².

Pour lui, l'étape de la représentation, qu'il distingue, est celle de l'apparition de l'image mentale chez le locuteur. Mais cette approche pose plus de problème qu'elle en résout l'image mentale procède -t-elle d'une représentation du monde ou d'une représentation de langue elle-même,

1.1.1. Représentations individuelle/collectives

Pour Durkheim, une représentation désigne une vaste classe de formes mentales, relatives à la science, aux mythes ou encore aux religions, constituée d'opinions et/ou de savoirs sans distinction

Tout ce qui peut ainsi dire quelque chose de la réalité s'exprime à travers des représentations qui sont soit collectives, soit individuelles.

Les représentations individuelles qui découlent de la conscience personnelle. A l'opposé, les représentations collectives découlent de la société dans sa globalité. Cette analyse accorde un fort intérêt à la collectivité et rattachée aux sociétés traditionnelles. Leurs caractéristiques apparaissent dans le fait que les individus tiennent ensemble par la conscience collective³.

1.1.2. Les représentations sociales

Pour aller plus loin Moscovici a développé la notion de représentations sociales en partant des théories de Durkheim. Il veut envisager les représentations sous une forme mobile

Avec l'idée qu'elles circulent, montrant ainsi leurs fonctions de sociabilité. Dans ce cadre d'analyse, les représentations se créent dans les interactions entre groupes et se construisent dans la conflictualité sociale. Ce n'est pas une vision négative, mais une

² F DE SAUSSURE, Jean du bois, Mathée Giacomo, Lois Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével. Dictionnaire de linguistique. Larousse 2001, p.410.

³<http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>

approche dynamique qui montre que les représentations sont inéluctablement signes et œuvres de distinction et d'hétérogénéité sociale.

Afin de substituer le concept de représentations sociales à celui de représentations collectives, l'objectif de Moscovici était de présenter une instance apte à « articuler les processus cognitifs aux systèmes de communication et aux formes de sociabilité des rapports intergroupes »⁴ (Flament& Rouquette, 2003 :13)

Dès lors, les représentations tiennent un rôle important dans la gestion des relations sociales, tant du point de vue des conduites que de la communication.

1.1.3. Les représentations sociolinguistiques

J.L.Calvet (1999 :165).La langue est, avant tout, « un ensemble de pratiques et de représentations »⁵

La représentation sociolinguistique est une catégorie des représentations sociales. William Labov avec d'autres chercheurs ont tenté de cerner ces aspects subjectifs articulés aux comportements des locuteurs.

La sociolinguistique, qui est considérée comme une discipline autonome, accorde un intérêt particulier à l'étude des différents phénomènes épi linguistiques. Ces derniers constituent aujourd'hui, un outil d'observation tellement efficace que l'étude des représentations des langues, repérables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs, soit incontournable dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques et sociaux, tels l'évolution et le devenir de tout parler.

Autrement dit, les représentations qui génèrent les pratiques linguistiques, génèrent aussi les attitudes vis-à-vis des langues en présence, « il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion »⁶(J.L.Calvet, 1999 :82). Ce sont les idées préconçues

⁴(Flament& Rouquette, 2003 :13)

⁵J.L.Calvet (1999 :165)

⁶(J.L.Calvet, 1999 :82)

sur la langue ou ses locuteurs qui font que celle-ci soit valorisée et adoptée ou refusée et rejetée.

2. La norme linguistique et la règle linguistique

La norme renvoie au rapport que les sociétés entretiennent avec les langues et leurs usages. La notion de « règle » quant à elle renvoie à des phénomènes internes au fonctionnement des langues et désigne le fait que toute langue obéit à des organisations spécifiques au plan phonétique, morphologique et syntaxique. Ceci dit, une norme peut bien exister sans pour autant obéir aux règles grammaticales, il suffit qu'elle soit partagée par les membres de la même communauté linguistique⁷.

3. La norme en sociolinguistique

Pour le sociolinguiste le sens de la norme renvoie à « règle ». La norme n'est que l'usage commun entre la systématique de l'idiome et la multiplicité des usages individuels.

Et comme les façons de parler habituelles sont différentes, la norme ne sera pas la même partout et sera donc relative par rapport à plusieurs facteurs, à savoir l'appartenance à tel groupe social, à telle profession, à tel espace géographique, chose qui est tout à fait normale.

Chacun de nous possède une sorte de norme qui nous fait décider que telle forme est à proscrire, telle autre à admirer et c'est ce qu'on appelle le « bon usage ».

Il est plus qu'évident que le sentiment d'insécurité linguistique peut constituer un obstacle à la fois dangereux et infranchissable pour les apprenants de français qui en sont victimes ; leur vocabulaire étant restreint voire même inexistant, l'usage des marques grammaticales est approximatif, ils éprouvent une difficulté douloureuse à organiser chronologiquement et logiquement les parties de leur discours, conséquence immédiate : ce langage affaibli par ces tourments linguistiques n'est valable qu'approximativement et peut être utilisé dans une plus large perspective. De ce fait, il interdit l'accès à l'écrit à ceux qui sont impuissant à l'oral, et la langue devient, donc inaccessible pour eux.

⁷file:///C:/Users/T_informt/Desktop/les%20mémoires/bedjaoui%20nabila.pdf

L'être humain, depuis le tout premier moment où il apprend à parler, se trouve soumis à des consignes qu'il doit suivre (on dit ceci, on ne dit pas cela, etc.). L'enfant conjugue mal les verbes, rend féminin ce qui est masculin ; il parle au singulier quand il pense au pluriel ...c'est qu'il n'a pas, encore, en sa possession toutes les règles qui gèrent l'univers de la langue. Des règles qu'il acquerra au fur et à mesure qu'il avancera dans la vie. Petit à petit, dans son cerveau, commencera à se construire tout un réseau de règles qui lui faciliteront, le maniement de la langue maternelle. A l'école, l'enfant se voit soumis à d'autres règles, plus académiques et plus difficiles à assimiler et donc à acquérir. C'est une toute nouvelle langue qu'il découvre. Et c'est justement à ce niveau-là que doit commencer l'opération de prévention du sentiment de l'insécurité linguistique, il ne faut pas permettre au faussé de se creuser entre l'apprenant et la norme qui gère la langue étrangère qu'il est en train d'essayer d'acquérir, non pas sans difficultés, si on prend en considération tous les facteurs (sociaux, culturels et économiques).

Aussi, il est impératif de prendre en charge l'étudiant insécurisé lors de sa première année d'études, et faire en sorte de le débarrasser du sentiment d'insécurité, en renforçant son savoir linguistique et sa connaissance de la norme, chose sans laquelle il lui sera quasiment impossible de terminer ses études en toute sécurité.

Apprendre une langue, c'est apprendre les règles du système linguistique formel et les règles d'emploi de la langue. Tant qu'un apprenant ne sait pas comment utiliser les ressources d'une grammaire pour énoncer des messages doués de sens dans des situations de la vie réelle, on ne peut pas dire qu'il connaît une langue. Il doit savoir quelle variété de langue utilisé dans telle situation particulière, comment varier son style selon la personne à laquelle il s'adresse, à quel moment il doit parler ou rester silencieux, accompagner ou non tel ou tel geste de son discours.⁸

C'est ce dont nos étudiants ont besoin, car il ne suffit pas de leur inculquer les règles de base de la langue française, mais aussi il leur faut savoir comment manier cette langue dans divers contextes.

4. La norme et sa relation avec l'insécurité linguistique

⁸BYLON C : Sociolinguistique, société, langue et discours, éd. Nathan, Paris, 1996, p.71.

On a vu précédemment que le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié à la non maîtrise de la norme et que plus le locuteur est loin de la norme, plus il se sent en insécurité, et plus il s'en approche, plus il est à l'abri de cette insécurité.

5. L'insécurité linguistique : aperçu historique

L'insécurité linguistique : Dans son livre intitulé « Sociolinguistique, concepts de Base », MOREAU.M.L permit à un groupe de chercheurs de s'exprimer sur une multitude de sujets linguistiques ; FRANCARD.M, professeur à l'université catholique de Louvain choisit le concept d'insécurité linguistique ce qui nous a beaucoup aidé à donner une large vision du sujet et de ses contours. Ce concept subit des métamorphoses, et ceci, selon le contexte dans lequel il est utilisé. Employé, initialement avec la notion de "prestige", le concept d'insécurité linguistique, a été adopté par d'autres linguistes et adapté à des situations d'apprentissage différentes.

5.1.Naissance du concept

Le concept d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois dans l'ouvrage « Sociolinguistique » de l'américain LABOV.W en 1976. Pour lui, il y a une double démarche : le repérage des symptômes de l'insécurité linguistique, et la mesure de celle-ci au moyen d'un test qui donne l'indice d'insécurité linguistique.

LABOV.W a travaillé sur la stratification sociale en 1966. Ses travaux donnèrent naissance à la notion d' « insécurité linguistique ». Il étudiait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise. La réalisation du phonème /r /, ce qu'il remarqua à ce moment c'est qu'il y avait une discordance entre ce que certains locuteurs prétendent prononcer et ce qu'ils prononcent effectivement. LABOV est arrivé à en conclure que la petite bourgeoisie présentait un cas typique d'insécurité linguistique révélé par l'écart entre la performance de ses locuteurs et leur autoévaluation.

L'origine de cette insécurité linguistique réside dans le fait que cette classe sociale, à savoir, la petite bourgeoisie, tend à se rapprocher des groupes dominants, étant elle-même dans une position intermédiaire sur une trajectoire sociale ascendante.

Traditionnellement, l'insécurité linguistique fait l'objet de l'étude sociolinguistique. Les sociolinguistes replacent notamment l'IL dans l'ensemble plus vaste des attitudes

linguistiques. Ces attitudes véhiculent les jugements de valeurs envers les différentes variétés linguistiques et constituent ainsi le discours épi linguistique. Ces attitudes sont profondément liées à la norme linguistique.

Les études sociolinguistiques montrent que la norme est une réalité plurielle qui est régie surtout par des forces sociales. En d'autres termes c'est la communauté linguistique qui attribue des valeurs extralinguistiques à la variation linguistique et elle sanctionne ainsi certains emplois langagiers. Des lors, cette norme peut engendrer une insécurité linguistique : certains locuteurs se sentent incapables de maîtriser la norme légitime, véhiculée par, entre autres, l'école et les classes sociales élevées.

Revenant à BOURDIEU.P qui avait proposé quelques années plus tard, une analyse similaire sur la classe dominée dépourvue du capital économique et culturel et dont la langue légitime est une composante.

Les locuteurs de cette classe se trouvent volontairement en situation d'insécurité linguistique, qui présente les mêmes aspects que ceux cités par LABOV, à savoir des corrections auxquelles les dominés soumettent les aspects stigmatisés de leur lexique et de leur syntaxe ; « [...] ou dans le désarroi qui leur fait "perdre tous leurs moyens" les rendent incapable de "trouver leurs mots", comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue.»⁹

TRUDJILL.P (1974), nous donne une autre facette de l'insécurité linguistique, et ceci chez les locuteurs féminins de Norwich (Grande Bretagne) qui ont tendance à surévaluer le nombre de variantes phonétiques « prestigieuses » dans leurs productions (par exemple, la prononciation [ju :], jugée plus prestigieuse que [u :], dans des mots comme *true*, *student*, *music*, etc.) Ces locuteurs féminins, étant plus prédisposées à se conformer aux exigences du marché des biens symboliques, en particulier dans les domaines des pratiques linguistiques, aspirent, de toute évidence, à s'approprier les formes légitimes.

BOURDIEU souligne le rapprochement évident entre le sentiment d'insécurité chez ces locuteurs féminins et celui de la petite bourgeoisie mis en évidence par LABOV.

⁹ TRUDJILL.P (1974)

A la suite de LABOV, divers travaux ont montré que d'autres catégories de locuteurs se retrouvent en situation d'insécurité linguistique qui se manifeste dans l'écart significatif entre les pratiques linguistiques effectives et l'autoévaluation.

Dès l'apparition du concept, l'insécurité linguistique est présentée comme :

La manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.¹⁰

C'est-à-dire qu'en situation d'insécurité linguistique les locuteurs mesurent la distance entre la norme qu'ils utilisent et celle qui domine le marché linguistique.

La sécurité linguistique est, quant à elle, caractérisée par la maîtrise de la norme et la possession de la légitimité linguistique.

5.2.La définition du concept d'insécurité linguistique

Le concept d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois dans l'ouvrage Sociolinguistique de l'Américain William Labov en 1976 après avoir travaillé sur la stratification en 1966 (ses travaux donnent naissance au concept). A sa suite, d'autres linguistes, notamment les Français Gueunier, Genouvrier et Francard en ont purifié la définition.

Mais il faut noter qu'il n'y ait pas chez Labov de réelle théorisation de l'expression «insécurité linguistique» mais un double démarche :

Le repérage des symptômes de l'insécurité linguistique : ceux-ci sont particulièrement repérables dans **la petite-bourgeoise** que dans les autres classes sociales à cause de la forte conscience de la norme chez celle-ci et l'auto-dévalorisation de son propre parler. On déduit que l'origine de l'insécurité linguistique est le fait que cette classe sociale (la petite-bourgeoise) tend de se rapprocher des groupes dominants, cette attitude conduira à adopter les pratiques linguistiques propres à la classe dominante.

¹⁰MOREAU M L :Sociolinguistique, concepts de base, éd. MARGADA, Paris, 1997, p171.

Ce concept indique qu'il y a une contradiction entre ce que la personne prononce et ce qu'elle prétend à prononcer. En morphologie le mot « in/sécurité » désigne le manque (ou l'absence) de la sécurité (l'assurance) ; le locuteur est donc incertain que si ce qu'il dit est correct ou pas.

En fait, le but de Labov lors la création de cette notion est de montrer le rôle moteur joué par la petite-bourgeoise dans la diffusion du changement linguistique.

L'insécurité linguistique, donc, peut être définie comme une difficulté qui provient de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et ce qui est valorisé dans sa communauté.

On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. ¹¹Louis-Jean Calvet (la sociolinguistique, QSJ, P. 50),

Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité ». ¹² Selon Francard (1997 : 172)

La sécurité d'un locuteur s'appuie sur : le rapport entre norme objective et norme évaluative.

- La norme objective est la mesure numérique des pratiques linguistiques; on mesure, par exemple, le pourcentage de la population qui omit le «ne» dans la pratique réelle.

-La norme évaluative est le résultat de l'attitude sociale sur l'usage de la langue.

6. Développement théorique du concept

¹¹ Louis-Jean Calvet (la sociolinguistique, QSJ, P. 50),

¹²Francard (1997 : 172)

Les recherches sur l'insécurité linguistique sont les plus nombreuses dans le monde francophone. En effet l'IL est concomitante de l'expansion du français depuis le moyen âge.

« Les français devant la norme » est le premier ouvrage à exploiter le concept de l'IL dans le domaine francophone. Par ce travail, qui adopte une démarche proche à celle de LABOV,

L'insécurité est très manifeste dans le livre de GUEUNIER et ses collaborateurs, étudiants les attitudes face à la norme dans des milieux urbains différents en France remarquent que dans les régions où coexistent le français et une langue régionale.

Revenant nous à FRANCARD.M (1989) qui avait réinterprété les conclusions de GUEUNIER et confirme l'hypothèse selon laquelle l'institution scolaire dans le monde francophone, accroît l'insécurité linguistique et cela en mettant l'accent sur la dépréciation des variétés linguistiques régionales au profit d'un « modèle mythique » et inaccessible, « Le bon usage » ou ce que l'on assimile au « Français de Paris »

Nous voyons que toutes ces hypothèses contribuent l'élargissement de la conception labovienne de l'insécurité linguistique. Pour LABOV et BOURDIEU, la langue reconnue comme légitime est celle d'une classe dominante, pour GUENIER, elle est celle d'une communauté linguistique où le français domine au-dessus d'un amalgame de parlers dominés.

Pour FRANCARD, « la langue est celle des locuteurs fictifs détenteurs de la norme linguistique prônée par l'institution scolaire ».¹³

L'insécurité linguistique présente plusieurs facettes. Le locuteur insécurisé n'apprécie jamais certains usages linguistiques de sa communauté, il a une perception erronée de son propre discours, et il est habité par un souci constant de correction linguistique. Tous ces critères nous permettent de dresser un semblant de portrait-robot de ce locuteur insécurisé.

Pour LABOV, l'indice privilégié de L'insécurité linguistique est le décalage entre ce que produisent effectivement les locuteurs, et ce qu'ils disent produire. Il arrive que le locuteur soit confus entre l'intensité du sentiment d'IL et la capacité à verbaliser cette même intensité ; sachant que « la formule ultime de l'insécurité linguistique est celle qui contraint le

¹³file:///C:/Users/T_informt/Desktop/les%20mémoires/bedjaoui%20nabila.pdf

locuteur au silence. ». Au fait le locuteur souffre d'un mal être linguistique, comme le précise Labov.

Il y a de nombreux travaux récents qui ont favorisé l'étude des représentations des locuteurs indépendamment de leurs pratiques effectives. Cette méthodologie est basée sur des méthodes d'enquête tel le questionnaire, l'interview...etc.

Le linguiste après avoir analysé ces productions, il pourrait dégager quelles Valeurs, positives ou négatives, sont associées aux usages mis en présence.

En fait, L'insécurité linguistique est un concept-clé et important dans l'étude des représentations, dont l'apport est essentiel pour une théorie du changement linguistique et pour la compréhension du fonctionnement social des usages linguistiques.

Les travaux de Labov sont basés sur des situations concrètes. Il est à l'origine du courant connu sous le nom de linguistique variationniste .L'insécurité linguistique, que LABOV a bien située dans la stratification sociale, en particulier chez la petite bourgeoisie étant la couche la plus porteuse de cette insécurité, est à l'origine du phénomène d'hypercorrection.

On doit, néanmoins signaler que l'IL chez LABOV présente au moins deux limitations importantes :

Elle ne s'appliquait qu'à des situations monologues (dans son cas, l'anglais) et elle ne servait qu'à illustrer le rôle joué par une classe sociale particulière dans le changement linguistique. C'est-à-dire que LABOV ne prenait en compte que l'IL formelle de la petite bourgeoisie. Or les représentations produisent de la sécurité/insécurité dans différents domaines, formes, statut, image et fonction identitaire des langues, et le croisement de ces différents paramètres donne naissance à une typologie des situations représentatives permettant de mieux cerner les situations sociolinguistiques.

Ces représentations agissent sur les pratiques et sont en relation avec les notions de sécurisation et d'insécurisation car l'insécurité n'est pas innée, elle est acquise, produite par le social. Chose qu'a démontré LABOV lors de ses différents travaux sur le concept d'IL. Ces

mêmes travaux qui ont permis le développement d'autres disciplines ayant une relation avec l'étude de l'interaction verbale dans un contexte social authentique.¹⁴

7. Sécurité, insécurité

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils considèrent *leur* norme comme *la* norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas ». ¹⁵

Le long de notre enquête nous avons découvert avec stupéfaction à quel point nos étudiants manquaient de sécurité en essayant d'utiliser la langue française comme outil de communication, à quel point, aussi, ils étaient en manque de phrases, voire de mots, en abordant essentiellement leurs enseignants, parce qu'il est rare, si ce n'est pas exclu, qu'ils utilisent le français entre eux. Effectivement il ne nous est jamais arrivé au cours de notre enquête de croiser des étudiants discutant en français en dehors des murs des classes ou déjà là, la pratique de cette langue étrangère reste restreinte.

8. Types d'insécurité linguistique : insécurité « dite » et « agie »

Selon M-L Moreau(1996)¹⁶, la notion de « l'insécurité linguistique » s'explique à deux niveaux : le niveau des discours épi linguistiques (appelé aussi insécurité linguistique « dite » c'est – à –dire vu à travers les discours, les représentations des locuteurs.) Aussi le niveau des pratiques langagières (appelé insécurité linguistique « agie », c'est-à-dire perçue à travers les pratiques, les comportements langagiers.)

8.1. Dans le niveau des discours épi linguistiques

On s'appuie exclusivement sur les représentations. Le sentiment d'insécurité linguistique se sent à travers la stigmatisation de la manière dont ils parlent aussi de leur propre variété linguistique. En effet, les locuteurs qui souffrent de problème d'insécurité

¹⁴file:///C:/Users/T_informt/Desktop/les%20mémoires/bedjaoui%20nabila.pdf

¹⁵CALVET L J : la Sociolinguistique, éd: PUF, Paris, 1993, p.51.

¹⁶M-L Moreau(1996)

linguistique ont fréquemment des opinions négatives de leurs formes de productions linguistiques.

8.2. Dans le niveau des pratiques langagières

On trouve ce sentiment dans les situations formelles où le locuteur incline vers l'hypercorrection, l'autocorrection (appropriation d'une langue donnée ou d'une forme) comme le français dans notre cas. Dont il reconnaît la norme mais qu'il ne maîtrise pas. Le locuteur dans ce cas est obligé de creuser dans son propre répertoire et de changer de registre ou la langue cela en fonction de différentes causes. Donc cela dépend du statut d'interlocuteur (un ami, un collègue, ou un supérieur ...), la situation ou le contexte (administratif, officiel, formel, informel...).

L'insécurité linguistique apparaît aux domaines linguistiques que plusieurs chercheurs s'intéressent.

9. Les différents domaines où apparaît l'insécurité linguistique

Parmi les sociologues qui sont appelés à un examen de « secteur de la langue ou se manifeste l'insécurité linguistique de manière privilégiée (1991 :190), on cite D.Roubillard, G.Ledegen et autres, l'essentiel de leur enquête est la vérification autour de l'hypothèse de M.Glatigny selon laquelle les domaines de l'insécurité linguistique seraient plus « marginaux » (morphologie, lexique, phonologie.) Que « profonds » (sémantique, orthographe, syntaxe).

Selon A. Martinet, l'insécurité linguistique se manifeste plus dans les domaines de la grammaire et de la sémantique que dans ceux de la prononciation (phonétique) : « Les français sont plus sensibles au maniement défectueux de la grammaire qu'aux aberrations de prononciations. (...) Un Français sera toujours « distingué » si sa syntaxe est impeccable et s'il choisit infailliblement le mot juste »¹⁷(1969 :123-124).

10. Les causes d'insécurité linguistique

¹⁷A. Martinet (1969 :123-124).

La sécurité d'un locuteur s'appuie sur le rapport entre norme objective et norme évaluative. **La norme objective** est la mesure numérique des pratiques linguistiques; on mesure, par exemple, le pourcentage de la population qui omit le «ne» dans la pratique réelle.

La norme évaluative est le résultat de l'attitude sociale sur l'usage de la langue.

Il y a trois choses liées à l'insécurité linguistique:

- la stratification sociale
- les représentations linguistiques
- la scolarisation

Les causes qui favorisent l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien : En didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle constitue un objet linguistique qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle.

La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques. La proportion entre apprentissage et acquisition s'inverse dans son mode d'appropriation par rapport à ce qui fonde la langue maternelle et le critère d'appartenance.

Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.

Si nous voulons nous interroger sur les causes qui nourrissent le phénomène d'insécurité linguistico-culturelle, nous mettons surtout l'accent sur les facteurs qui ont relation avec le milieu d'enseignement/apprentissage, comme notre cas (les étudiants de la 3ème année lettres et langues française), aussi sur leur milieu social et leur milieu familial, ces causes peuvent influencer d'une manière, directe ou indirecte l'apprentissage des apprenants. Nous essayons de les envisager de la manière suivante :

- La politique d'arabisation intensifiée à partir des années 70 a fortement inscrit la présence de l'arabe classique dans le paysage algérien, et a eu comme conséquence directe une régression du français dans les années 80.

- Le français n'est alors enseigné que comme une simple matière parmi d'autres, ce qui a délimité son champ d'action, et aussi l'interaction entre les locuteurs algériens.
- Le statut formel des apprenants, dans le statut formel le français est une langue difficile, et non accessible, dans la mesure où la plupart de nos apprenants, la considèrent comme rigide et très complexe, au point de vue de la structure syntaxique, la grammaire, le lexique, et par conséquent difficile à maîtriser. Par exemple les règles de l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire avoir ou être et celle du genre. Ce qui explique leur désintérêt à l'égard des cours de français.
- Le statut informel des apprenants : la question de la langue se retrouve souvent au cœur de la problématique qui nous préoccupe, la langue de l'école étant considérée comme éloignée à la fois de la langue maternelle des apprenants, cela conduit à s'interroger non plus sur les écarts culturels mais sur le milieu socio-culturel d'où viennent tous les apprenants.
- Le milieu familial des apprenants : tout apprenant, était socialisé d'abord dans un milieu familial, pour la majorité de nos apprenants, la langue française n'est jamais leur langue maternelle, et son usage en famille est assez restreint, ces mêmes apprenants déclarent lire et suivre les émissions de télévision et de radio aussi bien en arabe qu'en français. Sans oublier le niveau intellectuel des parents qui demeure très important, et leurs caractères culturels et sociaux exercent une grande influence sur la réussite, ou l'échec, de leurs enfants en général, et celui de la langue étrangère en particulier.
- Le milieu environnemental des apprenants : l'importance du milieu social, dans lequel l'apprenant grandit avec ses normes, ses références, ses valeurs, ses croyances, et l'appartenance aux classe socio-économique défavorisées, cela veut dire que l'apprenant placé entre deux modes de structures de la réalité environnante, est fortement déterminé par la réalité dans laquelle il vit.
- Le facteur de relativisme : le relativisme entrave toute rencontre interculturelle, en éliminant la référence à son propre système, et alimente les notions de stéréotypes, de clichés et de préjugés. De fait, le relativisme s'oppose à l'acculturation dans son sens d'enrichissement.
- Le facteur de l'ethnocentrisme : l'apprenant considère sa propre culture comme la norme de toutes les autres, où l'apprenant peut se renfermer sur lui-même dans un système clos.

- Le facteur de stéréotypes : les stéréotypes définis comme des images figées que l'on attribue à un groupe humain, sont considérés à juste titre comme l'une des causes principales des obstacles à la communication, et aux échanges entre individus de cultures différentes, chaque individu est porteur d'un certain nombre de ces images qu'il construit en premier lieu au sujet de son groupe d'appartenance.
- Le facteur des représentations négatives : les représentations négatives sont des attitudes xénophobes ; qui veut dire hostiles par principe aux étrangers, à ce qui vient de l'étranger, se manifestent par le biais de comportements de rejet et de refus de l'autre.
- La traduction : la traduction générale qui permet à la langue arabe de reprendre d'une manière définitive sa place dans la société et à transposer tous les aspects de la vie quotidienne communs et spécialisés de la langue étrangère (celle de l'ancien colonisateur) vers la langue arabe.
- Le statut de l'enseignant : ce que nous devons prendre en plus, que la qualité de natif ou non natif d'un enseignant, c'est la nature des représentations, le niveau socio-économique, le degré de sécurité linguistique et culturelle, et la qualité de la formation initiale et continue, qui déterminent la qualité de la posture d'enseignement.
- L'insuffisance des supports didactiques : le manque de documents authentiques ou fabriqués, des images (vidéo et télévision), aussi les outils audio-oraux et audiovisuels défavorisent une immersion concrète, de nos apprenants dans un bain linguistico-culturel, ce qui engendre le blocage et l'incapacité de communiquer correctement dans une langue étrangère.
- La pluralité du contexte algérien : la coexistence dans une même société, une réalité plurilingue et pluriculturelle qualifie de complexe et conflictuelle, d'une part c'est une richesse, une diversité, une évolution, échange, et aussi une création, d'autre part, elle alimente et fait survivre certains phénomènes comme l'insécurité linguistico-culturelle.

11. Les conséquences de l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien

L'insécurité linguistique est vécue différemment par nos locuteurs, les conséquences générées sont nombreuses et changeantes d'un apprenant à l'autre.

11.1. L'hypercorrection

C'est d'abord l'expression du sentiment de la non maîtrise des règles de la langue, de plus, c'est un effet de l'insécurité linguistique, ainsi l'hypercorrection se manifeste par rapport à la norme, c'est une déviance consciente, une correction qui s'opère par erreur ou par ignorance des règles qui régissent la langue, il s'agit là d'une mauvaise application d'une règle (celle de la prononciation française) imparfaitement assimilée.

11.2. L'alternance codique le mélange de langues :

Le locuteur affronte une lacune (souvent lexicale) dans une langue qu'il maîtrise mal et pour la dissimuler, il tente d'utiliser une autre langue qu'il maîtrise bien ; c'est souvent sa langue maternelle ou un autre code ou même parfois une mimique.

11.3. L'échec scolaire

Dans toute rencontre avec l'Autre, avec l'étrange et l'étranger, provoque chez l'apprenant une souffrance et la peur, surtout l'angoisse, ils seront confrontés à une langue qui leur échappe, cette langue serait le constat douloureux de l'incompétence et les limites de ces sujets. Cette souffrance, axée sur l'impossibilité de dire ou écrire dans la langue de l'Autre, qui engendre dans la plupart des cas, à l'échec scolaire. Cette situation a forcément un impact négatif sur le développement social et /ou économique du pays comme l'Algérie.

De ce qui précède, nous ne pouvons que constater le lien existant entre le sentiment d'insécurité linguistique, et la notion de norme. Que la maîtrise de cette dernière renforce l'opération d'apprentissage de la langue étrangère, par nos étudiants. Et, au contraire, ignorer cette même norme, conduit, inévitablement, nos apprenants vers l'insécurité linguistique, surtout avec une langue aussi difficile que le français.

Nous avons découvert que ce sentiment, qui touche différents types de locuteurs, et ceci dans différentes situations de communication que nous avons évoqué ci-dessus, est en mesure d'expliquer l'état " second" dans lequel l'apprenant du FLE, se retrouve quand il n'arrive pas à mettre en mots, ses pensées. Il est plus qu'évident que nos apprenants n'arrivent pas à surmonter cet obstacle, parce qu'ils ne maîtrisent pas les normes qui gèrent La langue française, et pour terminer je vous propose ce constat.

Chapitre II : Langue française et la société algérienne

Dans ce chapitre, on a parlé de l'émergence et de l'évolution de la langue française en Algérie qui contient des éléments essentiels tels que la situation linguistique, le statut de la langue, l'influence de la langue maternelle ainsi que les marques transcodiques, les résultats qui apparaissent lors un contact de deux ou plusieurs langues où se sentent dans la situation d'insécurité linguistique.

1. Emergence et évolution de la langue française en Algérie :

1.1 La situation linguistique en Algérie :

L'Algérie a été influencée à travers le temps par plusieurs civilisations qui ont marqué de près et de loin l'évolution du pays, en touchant avec ses impacts considérables tous les domaines .C'est pourquoi le paysage linguistique de l'Algérie est caractérisé par la coexistence de différents variétés langagières du substrat berbère aux divers langues étrangères. En arrivant à la langue arabe qui est le vecteur de l'islamisation et l'arabisation.

Donc la situation algérienne est riche avec toute les ambiguïtés qu'elle ne cesse de provoquer, font d'elle une véritable source indéfectible d'interrogations et de recherches .En effet, le paysage linguistique à subir de changement important et seul les personnes qui connaissent bien l'Algérie peuvent voir l'existence d'une configuration linguistique dans leur société composant fondamentalement de l'arabe algérien ,de l'arabe standard parler officielle, la langue française dans l'enseignement et l'amazighe qui est utilisé par une partie minoritaire de la population .

Les algériens ont eu l'opportunité de parler plusieurs langues et parler locaux .De ce fait ils sont rentrés dans ces conflits linguistiques et politiques par une survalorisation et domination une langue sur l'autre.

1.2 Le statut de français en Algérie

C'est juste un bref aperçu qui devra permettre de mieux comprendre la présence de français aujourd'hui encore dans le quotidien des algériens .Le statut de la langue française en Algérie est justifié par des données historiques et politiques ,il n'est plus à dire que le français a un statut particulier par rapport aux autres langues étrangères dans le système scolaire ,et la place qu'il occupe dans la réalité linguistique algérienne .

La langue française est introduite en Algérie simultanément avec la colonisation en 1830, les algériens ont utilisé cette langue d'abord comme un arme pour combattre le colonisateur (la langue outil de combat), ensuite de résistance et enfin de communication. L'objectif du peuple algérien le lendemain de l'indépendance la disparition de la langue française symbole du colonisateur. Par ce fait un changement radical, toute un réaménagement linguistique de l'administration, de la justice, des médias et aussi des écoles qui vont être opérés avec la mise en place de la politique de l'arabisation.

La langue arabe a connu une expansion progressive et un grand recul pour la langue française. Par exemple avant l'indépendance, le français fut enseigné dès la deuxième année primaire, son enseignement a été reporté à la troisième année, puis avec l'école fondamentale, il a terminé en quatrième année. Au niveau de l'enseignement secondaire, il intervient dans les matières scientifiques dans les branches dites bilingues puis progressivement toutes les matières sont arabisées par contre à l'enseignement supérieur, on utilise le français dans quelques spécialités en science humaines.

Par ailleurs les spécialités dites scientifiques restent majoritairement en français ainsi que l'accès à la documentation scientifique et technique. C'est pourquoi les apprenants qui ont fait douze ans de pratique de l'arabe trouvent des difficultés, lors de la pratique de cette langue, pour eux c'est une langue tout à fait étrangère.

Les sociolinguistes avaient réalisé des enquêtes de types sociolinguistiques auprès des apprenants pour donner une idée sur la place du français dans les pratiques linguistiques des algériens, ils ont remarqué pour la majorité que la langue française n'est jamais la langue maternelle et son usage au milieu familial est assez restreint. Le locuteur algérien est donc bénéficiaire dans son répertoire de plusieurs langues ou variétés de langues ; ce qui explique aussi la langue histoire de cohabitation entre le français et l'arabe.

1.3. L'influence de la langue maternelle

Selon G.Guillaume(1983)¹ « La langue maternelle de tout Maghrébine est un dialecte arabe ou berbère ces dialectes sont essentiellement oraux. Ils sont nombreux et diversifiés à l'intérieur de deux grandes familles l'arabe et le berbère ».

¹G.Guillaume, « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », (1983), Op.

Nous savons tous que la langue maternelle est la première langue que parle un enfant. Le jeune locuteur algérien acquiert une langue maternelle qui elle dépend du milieu social et de la famille, il est obligé d'apprendre ce que l'on appelle (« arabiafusha ») qui est la langue officielle, cette langue n'est pas la langue première de personne « La première langue de l'enfant, en général, un des dialectes arabes, tous éloignés de l'arabe standard, n'est jamais enseigné à l'école. En termes scolaires, la langue maternelle signifie ainsi la langue de la première formation scolaire ».

Alors « Il existe une opposition entre « langue maternelle » de l'enfant et la langue nationale standard qui est l'objet d'enseignement de la classe dite maternelle (...) dans la plupart des pays (...) on assiste à l'enseignement de la langue nationale plutôt que la langue maternelle ». ²

La différence est remarquable entre la langue maternelle et la langue de l'enseignement, de ce fait, les deux langues influencent sur l'apprentissage des langues étrangères (langue française dans notre cas).

En fait, la langue maternelle est présente chez le bilingue parce que le bilinguisme agit sur l'une des langues et évidemment finit par la modifier ou l'éliminer. Généralement, c'est la langue dominante qui influence l'autre. Le locuteur fait recours à sa langue première pour exprimer ce qu'il n'arrive pas à produire en s'inscrivant dans une langue qui n'est pas la sienne, qu'il maîtrise mal ou se sente carrément en **Insécurité linguistique** puisque il ne trouve pas ses mots dans sa langue cible.

H.Boyer(2001)³ affirme ; « A travers ses choix de langues, à travers les marques transcodiques qu'il utilise, c'est bien son identité-langagière, sociale-que l'individu exprime et (re) construit lors de chaque événement de communication ».

Les marques transcodiques sont utilisés par le locuteur tel que : les emprunts, les interférences les alternances et les mélanges de langues qui montrent la présence de deux ou plusieurs langues dans son répertoire linguistique soit d'une rencontre inter-linguistique prolongée au sein d'une même société.

²M.Maamouri, « impact des développements technologiques récents sur l'enseignement de l'arabe standard en Tunisie », in didactique des langues, 1991, p,13.

³H.Boyer, « les phénomènes liés au contact de langues », in introduction à la sociolinguistique, Edition Dunod, Paris, 2001, p,63.

En réalité, le locuteur algérien dans son discours choisi les termes qu'il faut ou qui lui semble apte dans son mode référentiel affectif, culturel....

2. Les marques transcodiques

2.1. Les emprunts

L'emprunt qui est un phénomène linguistique collectif, ce dernier concerne le système de la langue, c'est l'un des résultats qui apparaissent lors d'un contact entre deux ou plusieurs langues pour des raisons bien connues, soit géographique, soit historiques ou autres. on trouve cette présence surtout dans notre parlé ou notre dialecte algérien.

Il existe des mots empruntés au français et intégrés en arabe ou le contraire des mots arabe intégrés à la langue française.

Par exemple à la fin du 14eme siècle le vocable « Hammam »est emprunté à notre dialecte et désignant selon la définition du petitLarousse « Etablissement de bains, en orient ».

Nous remarquons donc que les emprunts que doit le français à l'arabe sont multiples et appartiennent aux époques différents, il y'a trois époques successives d'emprunts à l'arabe tout d'abord le moyen -âge a marqué la supériorité de la science et de la technique arabes .La deuxième phase est celle de la conquête d'Algérie par l'armée française .Vient le rôle des enfants immigrés .Ceux -ci font connaitre aux français des termes relatifs à la religion musulmane comme « Charia »et bien d'autre ».

L'utilisation de ces phénomènes d'emprunt se trouve dans les romans français sans traduction à la langue française. F. Guène, jeune auteur française a utilisé quelques mots d'arabe maghrébine « Kiffe kiffe demain »certains de ces mots font déjà partie de la langue française (Mektub, bled, henné, et aussi ,100% hallal).qui sont très connus, ce qu'il explique qu'ils ne soient pas traduit.

Lorsque le mot pose souvent problème, L'écrivain fait recours à un procédé de répétition en doublant le vocable arabe par son équivalent français .par exemple : « C'est la honte, La « Hchouma ».

2.2. Les interférences

Selon le dictionnaire Encyclopédique relatif à la linguistique et aux sciences du langage (2002) ⁴:

On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue –cible A un trait phonétique en morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B .L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences .Mais l'interférence individuelle et involontaire.

Opposition à l'emprunt qui est un phénomène collectif et qui est un phénomène qui concerne le système de la langue, l'interférence relève de la parole et du discours et qui est donc un phénomène individuel.

J.F.Hamers (1983)⁵ affirme que L'interférence est un phénomène désignant des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant d'une langue seconde procède pour transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible.

En effet, l'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent. Elle se manifeste plus dans la langue seconde que dans la langue maternelle .Elle est liée aussi à des facteurs psychologiques telle que **l'in sécurisation** dans une langue donnée.

Après cette clarification, nous remarquons que deux caractéristiques marquent l'interférence : d'abord la coexistence de deux langues (cas du bilinguisme) ou de plusieurs langues (cas de plurilinguisme) puisqu'il y a l'insertion d'une unité d'une langue A dans une autre langue B. La deuxième concerne l'incompétence (connaissance ou maîtrise limitée) du locuteur. Dans cette dernière caractéristique, le locuteur emploie les deux langues dans le même énoncé , il choisit les termes qu'il maîtrise de chaque langue. Ce qui nous conduira de à aborder un autre sujet celui de l'alternance codique, phénomène très courant et marque spécialement le parler et les conversations chez les Algériens.

Ce mélange de langues on le trouve chez l'humoriste Fellag qui a pu construire des spectacles entiers, au début des années quatre-vingt-dix, dans ce mélange de trois langues (arabe dialectal, arabe standard ou berbère et français), Il dit que les trois langues sont son « sa » langue.

⁴Selon le dictionnaire Encyclopédique relatif à la linguistique et aux sciences du langage (2002)

⁵J.F.Hamers , « Interférences »,in « Sociolinguistique, concepts de base,Belgique, édition,p.Margada ,1997,p,178.

Fellag utilise un mélange de langues (arabe -français) dans son texte « comment réussir un bon couscous » ; il dit « je crois que si pendant le siècle de cohabitation, les français d'Algérie avaient mis du Leben dans leur vin, on aurait hallelisé nos rapports ... » (Leben =petit lait ; le verbe halleliser est formé à partir du mot hallel « licite »).

Nous avons un autre écrivain fait l'usage de mélange, Aziz Chouaki dans son roman « Les oranges », il va même jusqu'à fabriquer une version algérienne du « Corbeau et le Renard ».Il écrit : « Maître ghoreb (corbeau) sur un arbre maângueche(accroché)/Tenait dans son foun(bouche en arabe algérien)un fromage(fromage)...etc

Malheureusement, cette stratégie linguistique est présente même dans les situations formelles qu'on constate quotidiennement dans les situations d'enseignement en classe. « L'interférence est un croisement involontaire entre deux langues .A grand échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde ». ⁶

2.3. L'alternance codique

L'alternance codique intervient à tout moment de la conversation, les locuteurs ignorent qu'ils recourent à ce procédé et ne savent pas qu'ils utilisent un code à tel ou tel moment .Le but des locuteurs de faire communiquer leurs informations à leur interlocuteurs est de se faire comprendre (transmission du message).

Le recourt d'un locuteur bilingue à l'alternance codique veut dire alterner deux systèmes linguistiques, c'est-à-dire la juxtaposition de deux systèmes à l'intérieur d'un même tour de parole ou d'un tour de parole à un autre.

Selon J .J . Gumperz⁷, la notion d'alternance codique (code swiching)ou alternance de langues peut se définir comme « La juxtaposition ,à l'intérieur d'un même échange verbal ,de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous –systèmes grammaticaux différents ».

⁶Hagège.C, « L'enfant aux deux langues »,Edition Odile Jacob,Paris ,1996,p.239.

⁷J-J Gumperz , « Alternance codique »,in Sociolinguistique,concepts de base,Edition Margada,Belgique,1997,p.26.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage⁸ qui fait la distinction entre les deux mots « interférence ». Et « alternance » cette dernière et :

La stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors le ou les interlocuteurs (s) sont experts (s) dans les deux langues ou dans les deux variétés (alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance d'incompétence). Par l'alternance de compétence, le bilingue se met en représentation comme apte à utiliser les deux codes. L'alternance d'incompétence au contraire est un expédient destiné à compenser une carence.

A partir de cette définition, nous pouvons dire que le mot « alternance » peut être parfois synonyme d'alternance d'incompétence cela veut dire que le locuteur affronte une lacune (souvent lexicale) dans une langue qu'il maîtrise mal et pour la dissimuler, il tente d'utiliser une autre langue qu'il maîtrise bien ; c'est souvent sa langue maternelle ou un autre code ou même parfois une mimique. Cette situation dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde.

En effet, les linguistes disent qu'il y a trois principaux facteurs qui conditionnent cette diversité linguistique :

- L'identité sociale du locuteur.
- Le contexte ou la situation de communication
- L'identité sociale de l'interlocuteur

On peut dire alors que l'alternance codique remplit des fonctions d'ordre communicationnel, social et psycholinguistiques.

2.4. La phonétique :(prononciation)

La prononciation joue un rôle important dans une communication verbale. Elle influence sur les compétences du sujet parlant.

Le locuteur se trouve devant une tâche difficile à accomplir, lorsqu'il s'agit d'un locuteur qui prononce mal une langue (il est question du français langue étrangère dans notre cas)

⁸ Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage

En effet, l'apprentissage du français est influencé par plusieurs facteurs, parmi lesquels nous trouvons «influence de la langue maternelle », qui apparait présente chez les sujets parlant la langue française,

A la fin, nous pouvons dire que le domaine de la phonétique et de la phonologie est très vaste, et constitue un autre champ de recherche qui doit être exploité , ce qui n'est pas le cas e notre étude, mais on peut dire que la mauvaise prononciation estnéfaste à la compréhension peut entraîner des ambiguïtés

Il existe une relation adéquate entre l'insécurité linguistique et la diglossie :

L'insécurité linguistique est d'autant plus manifeste que le parler régional, les interférences de celui-ci étant réputées altérer le français.

L'une des études de M. Francard, 1989, d'une situation de diglossie montre que l'insécurité linguistique va de pair avec le taux de scolarisation des informateurs.

[...] l'institution scolaire dans le monde francophone, accroîtrait l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible(le « bon » français souvent assimilé au « français de Paris ».)⁹

On est dans le domaine des représentations : Les constructions mentales investies des présupposés, de la subjectivité, des stratégies de tout corps social.

Tout simplement, le fait qu'une langue soit étrangère pour le locuteur crée un doute et une sorte de comparaison (à l'intérieur de sa conscience) entre sa propre langue et la langue qu'il apprend. Il est face à deux langues ; l'une est bien claire et pratiquée chez lui, dans sa communauté, l'autre est allogène et dont le locuteur veut pratiquer correctement et doute de sa façon par laquelle il l'utilise car sa langue maternelle (l'arabe algérien) possède une norme différente.

⁹ (M. Francard, art.cit. in Moreau, 1997).

PARTIE PRATIQUE :

Cadre méthodologique et analyse des résultats

**Chapitre III : Présentation des informateurs,
Description des deux corpus, interprétation,
Analyse du questionnaire et d'enregistrement**

Nous intéressons dans cette partie d'analyser et d'interpréter le plus objectivement possible, nous données collectées sous forme d'un questionnaire adressé aux étudiants, de plus, la nature de notre sujet traité exige de s'appuyer sur l'enregistrement.

L'objectif de notre étude est d'aboutir aux causes, qui ont alimenté le phénomène d'insécurité linguistique chez les apprenants et son impact sur eux.

Et en même temps, nous vérifiant nos hypothèses, qui tournent autour de la complexité de la langue française.

1. Présentation de la méthode de la construction du corpus

Il nous semble important de fournir quelque indications concernant la construction du corpus .C'est bien connu, la nature du corpus peut varier d'une recherche à l'autre.

Selon le dictionnaire de linguistique ,les qualités les plus communément avancées pour caractériser le corpus en sociolinguistique sont l'exhaustivité ,la représentativité et l'homogénéité .Les deux premières renvoient au problème plus général du quantitatif, tandis que la troisième porte sur l'homogénéité de public- cible .Par contre ,chez J.B Marcellici et B.Grdin, L'adéquation c'est le « seul caractère déterminant de la construction du corpus ».Ce faisant ,les qualités du corpus que nous avons rappelées plus haut ne constitueraient pas « des exigence en soi ».Mais des caractères « commandés par la nécessité de de l'adéquation aux fins de la recherche ».Ainsi ,le caractère exhaustif d'un corpus tient au fait qu'il «s'agit de ne pas exclure les faits qui dérangent l'enquêteur mais de les analyser eux –même ou de réduire les conclusions explicitement aux faits analysés ».

2.Présentation du corpus ; méthode et recueil de données

Nous avons réalisé notre enquête dans le département des lettres et langue française et

Pour mener cette enquête de terrain, nous avons établi un questionnaire avec les étudiants dans le but de recueillir des données analysables.

Notre corpus ne s'est pas seulement basé sur le questionnaire mais aussi de l'enregistrement qui est d'une part, un outil en complémentarité avec le questionnaire et

autre part, il nous permet d'analyser les pratiques langagières de nos apprenants, les représentations agissent et influent sur le comportement et les pratiques langagières et par conséquent une attitude de sécurité /insécurité linguistique peut se révéler.

2.1. Le questionnaire

Nous avons élaboré un questionnaire de onze questions soumis à des étudiants de 3ème année lettres et langues françaises

Le questionnaire est l'un des techniques utilisées à fin d'accéder à des informations pertinentes.

Afin d'établir un corpus de l'interaction pour cette étape de notre étude, nous avons sélectionné un cours échantillon enregistré dans une classe de 3ème année lettres et langue françaises, dans un module de TEEO (Technique d'Expression Écrite et Orale). Nous nous sommes particulièrement intéressés aux séquences qui répondent au besoin de notre sondage.

- **Préparation des questions :**

Le questionnaire est adressé le mois de Mai 2016 aux apprenants de troisième année lettres et langues étrangère, la section : 1

Nous proposons de travailler lors de cette étude avec un nombre d'informateurs (d'étudiants) réduit de manière à mener une analyse approfondie, dont 5 sont de sexe masculin et 10 sont de sexe féminin .Il est distribué lors de la fin du semestre, un tel choix de période, permet à l'étudiant d'utiliser son expérience pour répondre aux questions.

Dans cette partie de travail nous présentons les résultats du questionnaire destiné aux étudiants, un tableau et une analyse accompagnant chaque question afin d'éclaircir efficacement les données. Nous avons élaboré des questions claires et simples dans le vocabulaire comme dans la construction. En effet, nous avons soumis aux étudiants des questions :

Ce type de questions contribue à la collecte de renseignement précis encouragent les étudiants à s'exprimer avec leurs propre mots et les aident aussi à formuler des réponses complètes plus explicatives et développées .Ainsi, ces questions ouvertes ne contiennent aucune suggestion de notre part.

Le questionnaire se résume ainsi :

Nous avons entamé le questionnaire par des questions simples, fermées en demandant d'abord à l'étudiant de donner des informations sur lui (sexe). Il est à remarquer que ces renseignements, ainsi que les réponses que l'étudiant est appelé à fournir sont volontairement anonymes car l'anonymat nous permet d'obtenir de meilleures réponses de la part des enquêtés

Au début, nous avons interrogé nos étudiants sur la volonté d'apprendre le français dans le but de nous assurer de l'homogénéité des étudiants interrogés.

Le questionnaire s'interroge sur les différentes situations dans lesquelles les étudiants parlent le français (à la maison, avec les parents, dans la rue, avec les camarades ...)

Il continue en ciblant les informations les plus profondes qui sont au cœur de notre sujet de recherche, Il s'agit d'identifier le sentiment ressenti en utilisant le français langue étrangère .Il se poursuit ainsi par une question qui s'interroge l'utilisation du français dans les actes de lecture ; cela nous permet de voir si le français est utilisé par les apprenants en dehors de l'université c'est-à-dire dans les situations informelles.

Il consacre éventuellement une question à la situation d'emploi du français, notamment pour écouter des chansons dans le but de savoir si la chanson française structure la pensée de l'étudiant .Le questionnaire s'achève par des questions du genre « Quelles sont vos difficultés en français ? »

Ces questions nous permettent de savoir comment l'apprenant s'auto évalue par rapport à la langue française, de voir ses capacités qui attirent notre attention et celles qui représentent une attitude de sécurité /insécurité linguistique.

1.2. L'enregistrement

Nous nous sommes rendus dans une salle là où devait avoir lieu le cours de TEEO, nous avons trouvé 25 étudiants y compris l'enseignant, c'était le Mardi 24 Mai à 12 h 30, l'enseignant avait donné une consigne aux étudiants celle-ci est pour rédiger des expressions pour se préparer à l'oral afin de voir les difficultés lors la prise de parole qui leur mettre dans une situation d'insécurité linguistique en classe, il y avait 5 étudiants qui prenaient la parole, les autres n'étaient présents que pour écouter et

recevoir les informations, un silence total de la part des autres étudiants .Sans oublier l'enseignant qui était présent seulement pour l'écoute .

Les conditions d'enregistrement

L'enregistrement a été effectué à l'insu des étudiants, seul l'enseignant savait qu'il était enregistré. Nous avons choisi d'adopter cette méthode pour que les étudiants participent et ne réduisent pas leur prise de parole à de simples mots, c'est-à-dire nous avons voulu enregistrer la prise de parole de l'étudiant spontanément.

- **L'organisation de l'enquête**

Notre recherche s'inscrit dans un cadre sociolinguistique, pour bien mener notre étude, nous avons choisi comme objet d'analyse « la prise de parole » afin de dégager les situations d'insécurité linguistique, cas des étudiants de la 3ème LMD lettres et langue françaises. Par ailleurs, nous n'avons sélectionné que les séquences qui nous permettent de mieux cerner notre domaine de recherche.

Effectivement, afin de dégager les usages langagiers en situation de communication, il convient donc d'enregistrer par des moyens concrets la langue parlée.

Pour obtenir un tel corpus, la méthode a été facile, il nous a fallu un enregistreur phonique, par manque de temps, nous nous sommes contenté d'enregistrer avec un portable de 4ème génération qui offre une fonctionnalité d'enregistrement bonne.

- **L'échantillonnage**

Notre enquête s'est déroulée au département de la langue française à l'université de Tassoust. Nous avons choisi de travailler sur cet échantillonnage, parce que c'est la dernière année pour ces étudiants qui vont dans quelques jours sceller leur cursus de licence LMD. L'objectif étant de voir si leur prise de parole est bonne. La sélection de notre échantillon résulte d'une longue synthèse d'observation qui nous a permis de nous renseigner auprès de notre public et d'observer les indices d'insécurité linguistique.

Nous avons remarqué que la majorité des étudiants étaient perturbés, paniqués, nous avons constaté une certaine incertitude lorsque ils prennent la parole.

En effet, nous avons remarqué un manque d'intérêt pour l'oral de la part des étudiants de 3ème année qui favorisent l'écrit en pensant que c'est le seul moyen de réussir leurs examens, et pouvoir accéder au Master. C'est pourquoi ils apprennent par cœur les cours pour pouvoir s'en sortir le jour de l'examen. De plus, leur communication en français se réduit à quelques interventions occasionnelles en situation formelle.

3. Présentation des apprenants : l'échantillon

La présente enquête nous a poussée premièrement à aller vers notre public, l'identifier, le connaître et observer ses comportements à la fin de choisir un échantillon bien sélectionné.

Notre échantillon est constitué de 15 étudiants (filles et garçons) de la classe de troisième année lettres et langues françaises.

Ajoutons- nous que l'enquête s'est déroulée en langue française avec ces apprenants de la 3ème année lettres et langues française et qui manquent de maîtrise de cette langue cible .Les locuteurs sont de deux sexe (féminin, masculin) .Nous avons interrogé un public homogène, dans le sens où ils partagent et possèdent la même langue maternelle c'est à-dire (l'arabe algérien).

Nous avons consacré ce présent chapitre à la présentation et l'analyse des résultats, autrement dit dans cette partie , nous rassemblons les réponses de nos enquêtés, et partant, l'affirmation ou l'infirmité des hypothèses émises au début de la recherche.

1. présentations des résultats

1.1. Les résultats du questionnaire

Les résultats que nous présentons sont réalisés à partir des réponses collectées auprès des étudiants de 3 ème année licence.

Les informations recueillies ainsi que les résultats sont présentés comme suit :

Nous avons interrogé nos apprenants sur la question suivante :

1-« aimez-vous apprendre le français ? ».

Cette question nous permet de connaître bien d'étudiants interrogés, soit un nombre de 15 apprenants qui s'intéressent ou non à apprendre le français et pour quelle raison.

-10 des enquêtés bien interrogés veulent apprendre la langue française.

-4 des étudiants interrogés refusent d'apprendre cette langue étrangère.

-un étudiant n'a pas répondu à cette première question.

2. la 2^{ème} question porte sur « **les langues parlées dans les situations informelles** », c'est-à-dire à la maison dans le but de mesurer de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité du public questionné. Effectivement, tous nos locuteurs possèdent et pratiquent la même langue maternelle comme nous l'avons déjà signalé.

-11 Des étudiants parlent l'arabe dialectal et le français avec les frères et les sœurs.

- 2 Des enquêtés utilisent la langue française avec la maman.

-2 seulement parlent le dialectal et l'arabe standard avec les frères et les sœurs.

3-dans le même cadre d'idée, nous avons interrogé nos apprenants sur « **les langues parlées dans la rue** ». Les réponses les plus fréquentes à cette question sont :

-9 des étudiants parlent l'arabe dialectal.

-4 des apprenants déclarent parler l'arabe dialectal et le français.

-2 seulement des interrogés prétendent pratiquer le français.

4-la question qui suit nous ramène à chercher dans quelles circonstances nos apprenants emploient le français langue étrangère. La question s'énonce comme suit : « **quand parlez-vous français ?** »

-depuis l'enfance.

-parfois : quand

-au lycée

- 2 Des étudiants questionnés parlent le français rien qu'à l'université.
- 5 des étudiants emploient le français avec une autre langue, l'arabe dialectal.
- 8 Des apprenants déclarent pratiquer le français dans les situations autres.
- aucun étudiant d'entre eux n'avance qu'ils parlent le français depuis l'enfance.

La curiosité nous a poussés à **savoir quels adjectifs ou mots viennent à l'esprit de nos apprenants le fait de leur dire « langue française »**

5- la question à laquelle nous nous sommes référées est la suivante : **« quels adjectifs ou mots vous viennent à l'esprit si on vous dit « langue française »**

- 3 des enquêtés affirment que le français fait penser à l'autre (la France, les Français).
- 4 les étudiants disent que le français est une langue de modernité et de technologie.
- 1 des apprenants qualifient la langue française de « normal ».
- 2 des étudiants affirment que le français désigne toujours l'autre (émigrés).
- 4 des enquêtés soutiennent que la langue française est celle du colonialisme.
- 1 seulement des interrogés trouvent que la langue est difficile.
- 2 des étudiants déclarent que le français est une langue complètement étrangère.

6-nous voulions également connaître d'après nos apprenants, **qui utilisent la langue française en Algérie.**

- 4 des interrogés affirment que les intellectuels parlent cette langue.
- 6pensent que seuls les Tlemceniens, les Kabyles et les intellectuels pratiquent le français.
- 1 des enquêtés prétendent dire que les Algérois maîtrisent la langue française.
- 1des apprenants mentionnent que cette langue est parlée par les hommes d'affaires.

-3des interrogés déclarent que seuls les anciens combattants maîtrisent et parlent le français.

7-la question qui concerne **le sentiment éprouvé par nos apprenants lorsqu'ils parlent la langue française**, reste la plus sensible et récolte un pourcentage de :

-10 des enquêtés se sentent gênés lorsqu'ils utilisent cette langue.

-4 des interrogés semblent être à l'aise quand ils parlent en français.

-un élève ne donne pas de réponse à cette question.

8-nous avons interrogés nos apprenants en leur posant la question suivante : « **lisez-vous des journaux en français ?** », contrairement aux livres, nous avons choisi les journaux car comme nous le savons tous, nos adolescents ne lisent pas ou lisent rarement les livres et cela par rapport aux journaux ; on pourrait expliquer ce phénomène par le fait que nos étudiants se sentent concernés à leurs examens.

-6 des interrogés lisent rarement le journal en français.

-0 des étudiants ne lisent jamais le journal en langue française.

-9 des apprenants déclarent qu'ils lisent souvent le journal en français.

La recherche essaye de prendre une autre dimension celle du rapport du français à l'imaginaire des étudiants

9-la question qui suit essaye de démontrer si nos enquêtés « **écoutent des chansons en français** ».

-5 des enquêtés écoutent les chansons françaises.

-9 des étudiants affirment qu'ils n'écoutent pas les chansons en français.

-un élève n'a pas répondu à cette question.

10-à la question de **savoir comment l'apprenant évalue son niveau en français**. Donc, l'apprenant va porter des jugements par rapport à son niveau en français.

-2 des enquêtés s'estiment faibles en français.

-8 des apprenants déclarent qu'ils sont moyens en français.

-5 seulement des étudiants disent qu'ils ont un bon niveau en français.

11-suite à la question précédente, nous avons voulu **savoir quelles sont leurs difficultés en français.**

-4 des étudiants déclarent que leurs difficultés sont au niveau de l'oral.

-4 des interrogés trouvent que les difficultés en français sont liées à l'écrit et à l'oral.

-5 des apprenants rencontrent des difficultés à l'écrit et à l'oral.

-0 des apprenants affirment avoir des difficultés de compréhension.

-2 des enquêtés semblent n'avoir pas de difficultés.

1.2. Les résultats de l'enregistrement

Il nous semble indispensable de décrire et d'expliquer les réactions de nos locuteurs au cours de l'enregistrement ainsi que leurs comportements.

Ces réactions n'ont pas cessé d'apparaître avant et pendant l'enregistrement.

- Certes, nos locuteurs ont fait preuve d'une grande coopération durant tout l'enregistrement mais cela n'empêche pas de signaler la timidité et l'hésitation ainsi que le trac et la peur de participer et de commettre des erreurs.
- Cependant, d'autres ont gardé le silence, ils se contentaient de s'échanger des petits sourires et regards, ils prononçaient un mot en montrant une grande timidité et hésitation, nous avons remarqué que même bredouillage de certains locuteurs, ils avaient le trac ; d'une part, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas l'habitude de participer à ce genre de débat et de communication qui se sont déroulés en français et que les élèves maîtrisent peu cette langue, d'autre part, ces réactions sont dues peut-être à d'autres éléments d'ordre psychologiques.

2-commentaire et analyse des résultats

2.1. Analyse du questionnaire :

- **Vouloir apprendre le français**

	Oui	Non
Nombre d'étudiants	10 %	4 %
Masculin	13.33 %	13.33 %
Féminin	53.33 %	13.33 %
Total	66.66 %	26.66 %

- Un étudiant n'a Pas répondu à la question
- Dix enquêtés affirment vouloir apprendre le français, ils représentent un taux assez fort, soit un pourcentage de 66.66%
- Quatre étudiants seulement ne s'intéressent pas à la langue française et refusent de l'apprendre, ce qui représente un pourcentage de 26.66%.

La majorité des enquêtés ressentent d'attraction vers la langue française car elle est perçue comme une langue d'ouverture bénéficiant de statut de prestige .Voilà qui rend son usage « risqué » vis-à-vis des autres.

La peur de ne pas utiliser à bien escient, c'est-à-dire d'en faire un bon usage les confine dans le silence et l'hésitation.

Souvent à celle du français « langue féminine » plus facilement employée par les filles que les garçons. Contrairement aux autres apprenants, une minorité d'étudiants rejette la langue française. Voici trois exemples parmi tant d'autres de réponses des étudiants à qui nous avons demandé d'expliquer leurs refus d'étudier la langue française :

-le français n'est notre langue

-notre langue c'est l'arabe, la langue du Coran

-c'est la langue du colonisateur

Leur représentation vis-à-vis de la langue française est significative, elle est une vision entretenue qui fonctionne beaucoup sur la symbolique « langue du colonisateur ».

Pour cette catégorie, cette vision offre sur un refuge qui revient à suer pour éviter de parler en français : il s'agit là d'une stratégie d'évitement ce qui ne remet pas en cause réellement leur désir de parler en français.

Apprendre le français dépend de la place qu'occupe cette langue chez l'étudiant.

Il est à noter que chaque étudiant a le choix d'affirmer sa position même si elle est différente du reste. Ces facteurs et bien d'autres qui relèvent de l'ordre du religieux, des préjugés favorables ou défavorables déterminent en grande partie d'attitude à l'égard de la langue française.

- **Les langues parlées à la maison : pratiques langagières des apprenants dans situations informelles**

Nombre d'étudiants	Langue utilisée à la maison	Membre de famille avec lequel la langue est partagée	Pourcentage
11 Etudiants	Arabe dialectal et français	Frères et sœurs	73.33 %
2 Etudiants	Français	Mère	13.33 %
2 Etudiants	Arabe dialectal et standard	Frères et sœurs	13.33 %

-onze enquêtés disent qu'ils emploient l'arabe dialectal ainsi que le français avec frères et sœurs, soit un pourcentage de 73.33%

-deux étudiants parlent le français à la maison avec la maman, soit un taux faible de 13.33%

-deux étudiants parlent deux langues : l'arabe dialectal et l'arabe standard et cela avec ses frères et ses sœurs .Il est tout à fait naturel que l'arabe dialectal l'emporte sur les autres langues dans le milieu familial.

L'arabe dialectal peut employer seul est la langue maternelle de nos apprenants .elle est l'un des paramètres fondamentaux de l'essence de l'individu, ils n'éprouvent aucune difficulté à l'utiliser pour s'exprimer.

C'est donc l'arabe dialectal qui est la langue commune de tous les Algériens , la vraie langue nationale ; « la langue vivante, la langue de la vie »selon l'expression de Kateb Yacine dans son œuvre intitulé « Jeune Afrique »(26mars1967)cité par Ali Bouamrane¹

Après l'arabe dialectal vient le français qui occupe la seconde position mais cette langue n'est pas utilisée seule, elle est alternée avec l'arabe dialectal.

Ce qui est intéressant, ici, est de parler de la présence de la langue française dans le milieu familial de nos enquêtés. Cela pourra s'expliquer par le fait que les membres de la famille ont poursuivi des études en français ou alors, étant donné que les études supérieures se fond dans cette langue, la famille pense qu'il est indispensable de l'apprendre, pour pouvoir réussir .toutefois, nous pouvons nous interroger sur le degré de maîtrise de cette langue, les capacités qu'ont les apprenants à utiliser dans les différentes situations de communication.

Deux étudiants seulement sur quinze apprenants interrogés affirment employer la langue française avec leur mère, ce qui nous laisse entendre que seule une minorité « d'élite cultivée » utilise cette langue comme moyen de communication dans le milieu familial.

- Parler français : utilisation du français selon le milieu

Nombre d'étudiant	Langue parlé	masculin	Féminin	Total
8 Etudiants	Arabe dialectal	46.66%	6.66	53.32%
5étudiants	Arabe dialectal et le français	20 %	13.33 %	33.33 %
2 étudiants	français	0 %	13.33 %	13.33 %

¹A.Bouamrane, « variation dans les emprunts arabes à la langue française en Algérie »,université d'Oran,(publication),2002,p.47.

-une propension considérable des étudiants parle la langue française à l'université seulement, soit au taux de 13.33%

En effet, la langue française, représente pour eux, un savoir ignoré qu' ils sont obligés d'utiliser.

-cinq étudiants utilisent le français avec l'arabe dialectal, soit un taux de 33.33%

Le français fait partie du paysage linguistique de ces apprenants .c'est une langue d'usage qui se trouve à côté de la langue dialectale.

« Une langue se parle se vit .elle vit aussi au contact d'autres langues qu'elle sustente et dont elle est sustente sur le socle fécond d'une expression alité vivante et mouvante : c'est ce qui caractérise,notamment les rapports fertiles de la langue arabe et de la langue française en Algérie »²

L'usage de la langue française se maintient, elle est une partie intégrante de la réalité linguistique de la majorité des Algériens.

-huit étudiants affirment qu'ils parlent l'arabe dialectal soit un taux de 53.32%

C'est tout à fait normal de trouver un taux très élevé dans l'utilisation de l'arabe dialectal, car c'est la langue maternelle.

- Langues parlées dans les relations grégaires

Nombre d'étudiant	Contexte	masculin	Féminin	Totaux
2 étudiants	A l'université	6.66 %	6.66%	13.32%
5 étudiants	Avec une autre langue (arabe dialectal)	13.66%	20%	33.66%
8 étudiants	Autres situations	33.33%	6.66%	39.99%

² Idem

0 étudiants	depuis l'enfance	0%	0%	0%
-------------	------------------	----	----	----

Dans la rue c'est le dialectal qui est le plus utilisé par ces locuteurs, ceux qui y recourent représentent un taux de 39.99%

Avec les camarades de classe, les étudiants préfèrent s'exprimer entre eux en arabe dialectal. Selon leurs déclarations, la pratique du dialecte est plus facile pour eux ou mieux comprise par leurs camarades. Certains déclarent utiliser l'arabe par « habitude » ou parce que c'est « la première langue » et celle « apprise en premier » c'est la langue vernaculaire de nos apprenants.

« Chaque individu possède un parler qui représente son premier contact avec le langage. ce parler acquis d'abord au sein de la famille durant l'enfance. il sera ensuite largement influencé par le contact du monde extérieur (voisins proches, quartiers et surtout fréquentations). c'est ce parler que le sociologue appellent parler vernaculaire. »³

La langue française n'est pas exclue du parler de nos locuteurs mais employée avec la langue dialectale et cela s'estime à un pourcentage de 33.66%

Il n'y a pas -comme pour certains pays d'Afrique Noire francophone -d'appropriation du français dans le milieu « extra- familial informel » : la rue, les marchés, les jeux, etc. En Algérie le quartier est le lieu privilégié de l'usage de la langue vernaculaire nationale (l'arabe dialectal) et/ou du vernaculaire régional dans une situation de contact vernaculaire tamazight/vernaculaire arabe dialectal (en Kabyle par exemple). Cependant nous ne pouvons être trop catégoriques sur ce point car il existe des situations de communication « informelles, pour des multiples raisons, la langue française est utilisée par des locuteurs ayant une compétence linguistique limitée. »⁴

En revanche on ne peut apporter des explications sur la fréquence et l'utilisation du français par ce groupe d'étudiants et comment ils s'identifient en utilisant cette langue dans la rue. S'agit-il d'un groupe d'apprenants à part entière qui veulent se démarquer des autres étudiants et dont la maîtrise est indispensable puisque ce sont des étudiants des « langues vivantes » (LV) ? ou tout simplement considèrent-ils le français comme une langue de valorisation et de prestige ? Mais qu'entendons-nous par prestige de la langue ?

³L.Dabène, « Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. », Hachette, Paris, 1994.

⁴A. Queffec, Y. Derradji, V. Debov, « Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues. », Agence de la francophonie, Edition Duculot, Paris, 2002.

Selon CH.FITOURI :

Le prestige d'une langue .comme le prestige d'une personne est quelque chose de tout à fait relatif.il varie selon le contexte et les éléments de ce contexte .dans le cas qui nous intéresse, le prestige de la langue française ou la langue arabe est toujours en rapport avec l'idée que l'on se fait des pouvoirs respectifs de chacune de ces langues. ⁵

- . expression contenant un rapport à la langue française : qualification de la langue française

Nombre d'étudiants	Adjectif qualifiant le français	Masculin	Féminin	Total
3 étudiants	La France et les français	13.33%	6.66%	19.99%
4 étudiants	Langue de modernité et de technologie	13.33%	13.33%	26.66%
1 étudiant	Langue normale	6.66%	0%	6.66%
2 étudiants	Emigrés	0%	13.33%	13.33%
5 étudiants	La langue du colonialisme	20%	13.33%	33.33%
1 étudiant	Une langue difficile	0%	6.66%	6.66%
2 étudiants	Une langue étrangère	6.66%	6.66%	13.33%

-trois étudiants affirment que la langue française leur fait penser à l'autre : la France et les Français, soit un taux de 19.99%

Pour cette catégorie d'étudiants, le français et la langue de l'autre, la langue de l'autre groupe ethnique dont ils ne font pas partie.Un sentiment souvent légitime dans un pays ayant subi une occupation étrangère et par conséquent, les étudiants rejettent très souvent la langue française parce qu'ils n'y trouvent pas les valeurs culturelles qui leur sont propres.

⁵C.Fitouri , « Attitudes des élèves vis-à-vis du double système du références linguistiques culturelles.In « Biculturalisme ,bilinguisme et éducation , les éditions Delachaux et Nestlé , Paris , 1983.

Quatre apprenants disent que la langue française correspond à la modernité et technologie, soit un pourcentage de 26.66%.

Les apprenants valorisent la langue française, elle demeure une langue de prestige et maîtriser cette langue est l'une des conditions pour un changement de statut social (inscription dans certaines filières à l'université).

« À l'université le français reste la langue prépondérante dans les filières scientifiques et technologiques la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économiques et financiers fonctionnent presque en français. »⁶

Donc, c'est la langue de promotion sociale de l'individu.

- un apprenant qualifie la langue française de « normal », soit un taux de 6.66%

C'est une langue qui fait partie d'eux, de leur parler quotidien, de leur réalité quotidienne puisque dans la réalité linguistique des Algériens, le français a toujours existé à côté de l'arabe où plusieurs locuteurs ont recours à ces deux langues dans leur conversation. Cela témoigne du rôle détenu par le mélange des langues, qui se pratique surtout dans les situations informelles.

Marcellesi éclaire mieux cette situation linguistique où deux ou plusieurs langues fusionnent donnant lieu à une langue hybride. « Des systèmes génétiquement et historiquement étranges l'un à l'autre peuvent finir par fonctionner à un moment donné de l'histoire dans la même communauté, comme complémentaires justifiant ainsi l'extension à ces situations de concept de diglossie, le passage de l'un à l'autre est alors de même passage d'une forme minorée, au point qu'on finit être là dans des situations que nous qualifierons de quasi continuum impliquant la communauté d'origine »⁷

- un apprenant également trouve que la langue française est difficile, soit un taux de 6.66%

Il est tout à fait évident qu'une langue nous paraît difficile quand celle-ci n'est pas pratiquée, surtout si le milieu et l'entourage dans lesquels nous vivons ne nous encouragent

⁶ K.T-Ibrahimi, « Les Algériens et leur (s)langue(s) : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, El Hikma, Alger, 1995.

⁷ J-b.Marcellesi « Bilinguisme, diglossie, hégémonie et démocratie » In Langages, 1981, No 61 ,p.89.

guère à la parler, ce qui va influencer négativement sur notre pensée et donc sur la représentation qu'on se fait de son apprentissage.

-cinq étudiants soutiennent que le français représente la langue du colonialisme, avec un taux élevé de 33.33%

Ces apprenants associent la langue française au colonisateur, à l'opresseur qui a réduit le pays de l'état de misère, à l'envahisseur qui a imposé sa langue, sa culture au peuple algérien par le fer et le sang, par la violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité.

Pour cette minorité d'enquêtés, la langue française renvoie à plus de cent ans d'occupation, d'acculturation et d'anéantissement. « *Nous avons rendu la société algérienne beaucoup plus misérable, plus désordonnée plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître* ». ⁸

- deux apprenants mentionnent que la langue française lui est complètementbizarre, étrangère, soit un pourcentage de 13.33%

Nous pensons que cet apprenant ne se rend pas compte que sa propre langue maternelle contient quelques vocables(emprunts) de la langue française.

- .attitude vis-à-vis des usages : phénomènes d'auto-dépréciationou d'auto-dévalorisation

Nombre d'étudiants	Les réponses	Pourcentage
4 étudiants	Les intellectuels	26.66%
6 étudiants	Tlemceniens , kabyles	40%
1 étudiant	Algérois	6.66%
1 étudiant	Hommes d'affaires	6.66%
3 étudiants	Anciens combattants	20 %

- Quatre étudiants disent que seuls les intellectuels parlent la langue française, soit un taux de 26.66%

⁸M.Bennoune (1981),ronéotypé ,Op.Cité , p.22.

Ils ont une représentation du français liée au savoir, à la connaissance, à la réflexion (les intellectuels), ce qui montre à la fois de l'admiration et de la déception (car pensons-nous, ils n'en font pas parties), soit un pourcentage de 26.66%

-sept enquêtés citent les habitants d'Alger, de Tlemcen et les Kabyles, comme si ceux de Sidi bel Abbès ne parlaient pas bien le français donc ils se déprécient, soit un pourcentage de 46.66%

-un apprenant dit que les hommes d'affaires parlent la langue française, un pourcentage de 6.66% sachant bien que la plus part de ceux qui appartiennent à cette catégorie sociale réputée aisée sur le plan économique n'a pas pu accéder à l'université qui a une scolarité complète, avec une connaissance élémentaire même de la langue française, donc nos enquêtés se dévalorisent.

-trois étudiants affirment que les anciens combattants parlent le français, soit un taux de 20%, nous avons un rappel de français comme langue historique, issue de la guerre et de la colonisation (anciens combattants).

Donc, il est certain que nos enquêtés sont en insécurité linguistique car ils nous citent pas la catégorie de population à laquelle ils appartiennent (les étudiants) comme parlant le français.

Cette étude montre que les locuteurs ont de leur façon de parler une image négative. donc, on peut s'attendre à l'émergence d'attitude d'auto-dépréciatif.

- Sentiment face à la pratique du Français : sentiment d'insécurité linguistique.

Le tableau qui suit donne les résultats de la question suivante :

« Comment vous sentez-vous lorsque vous parlez français ? »

Nombre d'étudiants	Sentiment ressenti	Masculin	Féminin	Total
étudiants	Gêné	40%	26.66%	66.66%
Etudiants	A l'aise	6.66%	20%	26.66%

			%	
--	--	--	---	--

*Un apprenant n'a pas répondu à la question.

- dix apprenants se sentent gênés lorsqu'ils parlent le Français langue étrangère(FLE), soit un taux de 66.66%

-Une catégorie de quatre étudiants semble être à l'aise quant à la pratique du FLE, soit un taux de 26.66%.

La variable sexe

En croisant les données du tableau avec la variable sexe, nous avons obtenu des résultats surprenants : Les filles se déclarent gênés quant à leur façon de parler en français, c'est sans doute parce qu'elles voudraient utiliser ou pensent qu'elles devraient utiliser la forme adéquate, autrement dit la norme standard ou le français standard.

A l'inverse, le sexe masculin ne ressent pas le besoin de remettre en question leur façon de parler qu'ils s'estiment à l'aise.

Ces interprétations nous mènent au couple Sécurité /insécurité linguistique.

J.L CALVET(1993) dit : « *On parle de sécurité linguistique lorsque pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme.*

A l'inverse, il y'a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. »⁹

Selon LABOV (1993), il y a dans la société ce que nous pourrions appeler des regards sur la langue des normes qui peuvent être partagées par tous ou être différenciés et qui génèrent des sentiments, des attitudes, des comportements eux même différenciés.

⁹J-L.Calvet, « La sociolinguistique. » Que sais-je ?EditionPuf , Paris,1993,p.45.

Il note que « *Les fluctuations (variations) stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique de la petite bourgeoisie.* »¹⁰

Lors de cette enquête, une apprenant nous a déclaré : « Je me sens gênée lorsque je parle en français, je veux parler comme les Français ».

L'énoncé de cette étudiante laisse supposer qu'il y a ailleurs, hors du pays une bonne façon de parler ou bien de bien prononcé, différente de leur parler ou du parler local, c'est-à-dire qu'il y a une façon prestigieuse de parler.

-Passeur culturel 2 : lire le journal en français.

Le tableau qui suit résume les données à la question suivante :

« Lisez-vous des journaux en français ? »

	Nombre d'étudiant	Féminin	Masculin	Totaux
Rarement	6 Etudiants	0%	40 %	40%
Jamais	0 Etudiant	0%	0%	0 %
Souvent	9 Etudiants	53.33 %	6.66 %	59.99 %

Parmi les sondés interrogés, 40% d'entre eux lisent rarement le journal en français.

La seule interprétation que nous pouvons avancer, est que nous étudiants éprouvent des difficultés de la lecture en français qu'ils sont incapables de comprendre.

Le non compréhension du français langue étrangère et une réalité qui existe dans nos classes alors qu'A.J.ROCHE nous dit « *pour savoir une langue vivante il faut lire couramment un livre ou un article moderne non –technique ne présentant pas difficultés particulière* »¹¹

Ne pas lire et ne pas comprendre une langue développeront sûrement une attitude négative par rapport à cette langue.

¹⁰W.Labov , « Sécurité/Insécurité linguistique » in Sociolinguistique .Que sais-je ?Edition Puf ,Paris,1993.

¹¹A-J.Rocher, « L'étude des langues vivantes et ses problèmes »

Il n'existe plus des apprenants qui ne lisent jamais le journal en français, soit un pourcentage de 0 %.

- Une forte minorité lit le journal en langue française, soit un nombre de neuf étudiants seulement, soit un pourcentage de 59.99% .A notre sens ce nombre restreint des étudiants s'estime francophone.

Donc, le journal en français est lu par nos enquêtés mais avec peu d'intérêt.

La lecture quotidienne des livres ou des journaux dans la langue étrangère peut constituer le seul facteur capable de maintenir la compréhension de cette langue .La lecture est souvent le seule contact avec la langue étrangère.

-Passeur culturel 3 : écouter les chansons françaises.

Le tableau qui suit, nous donne les résultats à la question suivante :

« Écoutez –vous des chansons françaises ? ».

	Nombre d'étudiants	Totaux
Oui	9 étudiants	60%. %
Non	5 étudiants	33.33 %

* Un apprenant affirme qu'il n'a jamais écouté de chansons françaises.

- neuf apprenants écoutent les chansons en français, soit un taux assez élevé de 60 %.

Ce qui requiert notre attention est ce penchant au français par l'écoute de chansons.

Contrairement à la lecture des journaux en français qui requiert plus de capacité cognitive où l'implication de l'étudiant est prépondérante, les chansons représentent pour les enquêtés un domaine ludique qui laisse libre cours à leur imagination.

Il nous semble que la langue française est captivante pour écouter des chansons françaises.

Un grand nombre d'enquêtés préfèrent écouter les chansons françaises.

Ce penchant, cette préférence accordée au français est peut-être dû à l'effet de vogue, étant donné que cette langue est pour nos enquêtés le symbole de la modernité et de civilisation. En revanche, cela n'empêche pas de dire que la langue française laisse libre cours à l'imagination des apprenants et participe dans la structure de leur imaginaire.

-cinq étudiants ou peu de nombreux sont ceux qui n'écoutent pas les chansons françaises, soit un pourcentage de 33.33%.

Toute société qui n'arrive pas à adopter d'autre comportement, exprimera un sentiment de rejet face à des valeurs étrangères ou tout simplement, ces mêmes apprenants n'ont pas de goût quant à l'écoute des chansons en français.

A la question pourquoi, nous pouvons citer l'exemple d'un apprenant :

« Je n'écoute jamais de chansons française .je n'ai pas de gout et ça ne me plaît pas. »

- Les représentations et d'auto-évaluation du niveau en français : auto-évaluation par rapport à la norme linguistique.

Nombre d'étudiant	L'autoévaluation	Masculin	Féminin	Totaux
8 Etudiants	Faible	40 %	13.33 %	53.33 %
5 Etudiants	Moyen	20 %	13.33 %	33.33 %
2 Etudiants	Bon	6.66 %	6.66 %	13.33 %

- huit apprenants affirment qu'ils ont un niveau faible en français, soit un pourcentage de 53.33%

-cinq apprenants s'auto-évaluent moyennement quant à leur niveau en français, soit un taux de 33.33%

-deux apprenants trouvent que leur niveau est bon en français, soit un pourcentage très faible de 13.33 %

Plus de la moitié des apprenant interrogés s'estime faible ou pense ne pas avoir un français correct .Leur auto-évaluation révèle qu'il s'agit des étudiants réalistes peut-être

même désabusés. Si leurs jugements sont sans complaisance, cela montre par contre une absence d'assurance et de confiance en leur capacités qui génère une incertitude voire une insécurité dans l'emploi de la langue française. Ils développent ainsi ce que les linguistes appellent une insécurité linguistique qui se définit selon D.Coste(2006) comme : « *Rapport qu'établit un locuteur entre sa propre performance langagière (telle qu'il se la présente) et une norme sociale externe (telle ainsi qu'il se la représente ou telle qu'elle lui est présentée). Il y a insécurité linguistique chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres plus compétents plus « légitimes » sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre jugement de normativité et une auto-évaluation.* »¹²

La sécurité ou sécurité linguistique dépend donc, des performances de l'utilisateur au regard de l'environnement linguistique et de la norme établie ainsi que de la représentation qu'il se fait de sa propre performance.

J.L Calvet distingue trois types d'insécurité linguistiques mais nous retiendrons seulement celle qui correspond au cas de nos étudiants qui est « *l'insécurité linguistique formelle d'un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non conforme aux normes ou moins à l'idée qu'il se fait de ces normes.* »¹³

- Représentation personnelle de la maîtrise du français : Difficultés rencontrées en français.

Nombre d'étudiant	Difficultés rencontrées par les étudiants	Total
4 étudiants	Difficultés liées à l'oral	26.66 %
3 étudiants	Difficultés liées à l'écrit	20 %
4 étudiants	Difficultés liées à l'oral et l'écrit	26.66 %
2 étudiants	Difficultés liées à la compréhension	13.33 %
1 étudiant	Aucune difficulté	6.66 %

¹²D.Coste, « Compétence bi/plurilinguisme et (in) sécurité linguistique », <http://www.Scuolevda.Org/ecole/att/atti...htm>, pp.01-08. Date de consultation de la page : décembre 2006.

¹³J.L.Calvet, Op.Cité ,p.05.

-Une forte catégorie de quatre apprenants affirme qu'ils trouvent des difficultés à l'oral soit un taux de 26.66%.

- trois apprenants disent qu'ils rencontrent des difficultés à l'écrit, soit un pourcentage de 20%.

-deux apprenants déclarent qu'ils trouvent des difficultés de compréhensions, soit un pourcentage de 13.66%.

*Un apprenant seulement prétend qu'il ne trouve pas difficulté en français, soit un taux de 6.66%.

Nous constatons qu'il y a une propension considérable d'apprenants interrogés qui indiquent leur difficultés à l'orale ou disent qu'ils s'expriment mal en français.

En répondant à la question pourquoi, certaines enquêtés disent que cette incapacité d'expression à l'oral, et liée à la « mauvaise prononciation. »

Voici un témoignage d'un apprenant parmi les interrogés qui dit : « J'ai des difficultés en prononciation, on ne prononce pas bien en français. » Ce qui affirme la perception de cet apprenant de son incapacité à conformer sa façon de parler « prononcer » au modèle normatif (français de référence ,standard) ce qui « générerait ainsi un sentiment d'insécurité sur le plan linguistique »¹⁴. S'il est clair que le sentiment d'insécurité linguistique naît souvent de la conscience du « mal » prononcer ou du « mal » parler.

Il s'agirait donc, de « *l'insécurité linguistique de compétence qui se génère par les représentations que le locuteur se fait de sa propre compétence dans cette langue* ».¹⁵

L'autre catégorie de nos enquêtés trouve des difficultés qui sont liées à l'écrit. Effectivement, ce qui observable dans nos classes, c'est que l'écrit (expression écrite) constitue un handicap pour les étudiants apprenant le français langue étrangère car l'écrit repose à la fois sur, une compétence de communication qui suggère selon J.Gerard Naet « *l'ensemble des règles qui régissent l'utilisation adéquate de la langue* » mais aussi

¹⁴M.Francis et al.(1993),in,sécurité/insécurité linguistique.Terrains et approche diversifiés ,propositionsthéoriques et méthodologiques.Actes de la 5eme Table Ronde du Moufia (22-24Avril1998),(Coll.Espacesfrancophones),L'Harmattan et Université de la Réunion ,Par et Saint –Denis ,p.11.

¹⁵A.Bretegnier , « L'insécurité linguistique chez les locuteurs bruxellois francophones. »,in « sécurité/insécurité linguistique :terrains et approches diversifiés.Université de Province.

une compétence linguistique qui est « *l'ensemble des règles qui régissent la bonne forme des énoncés de la langue* ». ¹⁶

2.2 Analyse de l'enregistrement :

Nous nous sommes rendus dans une salle là où devait avoir lieu le cours de TEEO, nous avons trouvé plus de 25 étudiants y compris l'enseignant, c'était le dimanche Mai à 12 h 30, l'enseignant avait posé des questions aux étudiants dans le but de créer une interaction communicative en class, il y avait en moyenne 5 étudiants qui prenaient la parole, les autres n'étaient présents que pour écouter et recevoir les informations, un silence total de la part des autres étudiants.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre de la deuxième partie « méthode de recueil de données », nous avons procédé à l'analyse des pratiques langagières de nos locuteurs à partir d'un corpus recueilli par la méthode d'enregistrement.

Nous avons procédé à l'enregistrement tout en participant par l'observation. « Que le fait social soit total signifie pas seulement que tout ce qui est observé fait partie de l'observation, mais aussi, et surtout dans une science où l'observation est de même nature que son objet, l'observateur est lui-même une partie de son observation. »

Rappelons que notre objectif majeur dans l'analyse des pratiques langagières sera de bien cerner le phénomène de l'insécurité linguistique et sa manifestation chez nos locuteurs dans le sens où selon Cécile Canut « l'insécurité linguistique est une conséquence langagière discursive ou linguistique (hypo correction, hypercorrection) du sujet parlant ainsi d'identifier le degré de présence et de maîtrise du français dans les productions linguistiques de nos locuteurs. ».

Durant l'enregistrement, certains éléments n'ont pas cessé d'apparaître et relèvent le sentiment d'insécurité linguistique chez nos enquêtés :

-l'hésitation et l'incertitude :

Le phénomène d'hésitation peut s'expliquer par des facteurs psychologiques individuels qui dépendent de chaque personne, de ses capacités et ses compétences. au cours de

¹⁶J.Gérard-Naef, « Savoir parler, savoir dire, savoir communiquer », Edition Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris, p.14.

l'enregistrement nous remarquons que c'est une opération très difficile de s'exprimer avec aisance, les interventions de nos sujets parlant se caractérisent par une grande hésitation et incertitude, ils prennent du temps pour formuler une phrase très courte où le mot est répété pour passer et dire le mot suivant.

Les exemples qui suivent illustrent bien tout ce que nous avançons à propos de l'hésitation et de l'incertitude :

-Ces femmes en grande majorité, jeunes, pauvre et sans éducation sont immédiatement rejetées par, rejetées par les sociétés.

- la névrose et la psychologie

Le locuteur montre une grande hésitation marquée par les pauses durant lesquelles la recherche cognitive de la parole ne s'est pas arrêtée suivie de l'hésitation et de l'incertitude d'utiliser l'article indéfini « l » au lieu de « la » par exemple : (le psychose eh eheh et l la névrose).

-Le « e » (muet) non prononcé :

L'orthographe française donne une image fixe et de ce fait, idéalisée des mots de la langue qui, dans la pratique orale, sont susceptible de recevoir des réalisations variées. Ainsi, le verbe par exemple « revenir », pourra selon les cas apparaître oralement sous les formes :

Rev(e)nir, r(e)venir, ou encore revenir (avec les deux « e » muets prononcés)

Le « e » muet, cette voyelle peut ou non apparaître dans un vocable selon l'accent du locuteur

C'est un phénomène que nous avons remarqué pendant l'enregistrement. Ce « e » non prononcé peut toucher négativement la langue française employée par les élèves surtout dans les situations de communication formelles, comme il peut nuire à la langue au niveau du code écrit. Pour illustrer ce que nous venons de dire, nous pouvons donner l'exemple suivant « tu t(e)souviens d) beaucoup d(e) choses ». Cet énoncé n'a pas la même

Conclusion générale

Il convient d'aborder notre petite conclusion avec une incertitude subjective, mais aussi avec une remise en question objective.

Ce mémoire a pour but de mettre en évidence les causes qui favorisent l'insécurité linguistique dans l'apprentissage de la langue française et l'impact de ce concept sur les étudiants de lettres et langues française.

En résumé, ce travail n'est qu'un essai qui tente de répondre à quelques questions concernant la manifestation de l'insécurité linguistique à travers les représentations et les pratiques langagières des apprenants des langues étrangères.

Nous avons essayé de valider les hypothèses émises au début de la recherche à savoir :-

-La complexité de la langue française du point de vue structural, grammatical, et lexical.

- Concevoir l'autre comme supérieur, et sa langue comme langue de prestige, et de réussite sociale.

-L'insécurité linguistique peut être d'origine psycholinguistique et sociolinguistique ou encore linguistique.

Après quelques aspects théoriques et pratiques qui s'articulent autour de notre enquête, nous apportons quelques observations même si toute conclusion au problème des langues en Algérie, par la complexité des processus et des phénomènes en présence, ne pourrait être que partielle.

La question des langues en Algérie constitue le pivot même de l'éducation, car en plus de ses références à l'arabe dialectal, c'est-à-dire, les idiomes parlés par la population algérienne, L'arabe standard et le français constituent deux langues déterminantes dans le cursus universitaire et social.

En générale, les langues génèrent chez les différents groupes sociaux différentes représentations .Ces dernières présentent un moyen assez particulier pour observer, expliquer et comprendre une multitude de phénomènes sociolinguistiques .Ainsi nous pouvons affirmer le rôle important qu'elles jouent pour l'évolution de structurelle et statuaire de ces langues et son impact sur les phénomènes sociolinguistique.

D'après notre enquête, nous pouvons conclure que le sentiment d'insécurité linguistique et l'image du français langue étrangère sont associés à l'aspect psychologique de la personne. Elles sont liées non seulement à une fonction de cohésion statutaire de cette langue, mais aussi à un passé ou un héritage historique linguistique utile. Cela peut présenter un avantage ou un handicap pour l'apprenant algérien.

Pour la majorité des enquêtés, la langue française semble être ressentie comme un héritage linguistique utile puisqu'elle est jugée par ces derniers comme une langue de « modernité », de « d'ouverture »..., de « de technologie » et un facteur d'épanouissement, donc, ces apprenants lui portent un grand intérêt. Pour ces mêmes apprenants, le français est une langue omniprésente et beaucoup utilisée dans le parler quotidien des Algériens. C'est une langue de prestige aimée par la plupart d'entre eux.

L'insécurité linguistique est bien présente dans les pratiques langagières des enquêtés. Elle se traduit par le fait que les locuteurs se sentent gênés lorsqu'ils pratiquent la langue française, nos étudiants dévaluent leur façon de parler, ils, ils la trouvent totalement différente de celle des français.

En effet, cette étude montre que les locuteurs ont de leur façon de parler une image négative, ils sont peu assurés de leur compétence linguistique et une majorité d'entre eux estime ne pas posséder une pratique aisée du français et souhaite pouvoir le mieux parler. Il existe donc manifestement un sentiment d'insécurité linguistique chez nos locuteurs.

L'élément le plus marquant qui se dégage à première vue est que les locuteurs semblent très insatisfaits de leur façon de parler en français. Cette représentation est doublée de celle de la difficulté de la langue : pour tous, le français est une langue très difficile. Cette même difficulté de la langue assoit le prestige de français.

On peut dire que l'insécurité linguistique est peut-être liée à l'emploi d'une variété du français (l'Algérianisme : le français algérien), puisque l'analyse des pratiques linguistiques de nos locuteurs révèle des énoncés mal constitués, voire même une capacité à produire des phrases correctes en français où le mélange de deux codes (l'arabe et français) et l'emploi des interférences et des emprunts sont très fréquents.

En fin cette étude est loin d'être exhaustive, il serait intéressant de procéder à une deuxième étude dans la future et de poursuivre l'évolution de sentiment d'insécurité linguistique chez les nouvelles générations qui viennent.

Références bibliographiques

Ouvrages :

A.Bouamrane, « variation dans les emprunts arabes à la langue française en Algérie », université d'Oran, (publication), 2002, p.47.

A.Bretegnyer , « L'insécurité linguistique chez les locuteurs bruxellois francophones. », in « sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiées. Université de Province.

A-J.Rocher, « L'étude des langues vivantes et ses problèmes »

A.Queffec , y. Derradji , V.Debov , « Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues. », Agence de la francophonie , Edition Duculot , Paris , 2002.

BYLON C : Sociolinguistique, société, langue et discours, éd. Nathan, Paris, 1996, p.71.

CALVET L J : la Sociolinguistique, éd: PUF, Paris, 1993, p.51.

C.Fitouri , « Attitudes des élèves vis-à-vis du double système de références linguistiques culturelles. In « Biculturalisme , bilinguisme et éducation , les éditions Delachaux et Nestlé , Paris , 1983.

D.Coste, « Compétence bi/plurilinguisme et (in) sécurité linguistique », <http://www.Scuolevda.Org/ecole/att/atti...htm> , pp.01-08. Date de consultation de la page : décembre 2006.

G.Guillaume , « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », (1983), Op.

H.Boyer , « les phénomènes liés au contact de langues », in introduction à la sociolinguistique , Edition Dunod , Paris , 2001 , p.63.

Hagège.C, « L'enfant aux deux langues », Edition Odile Jacob, Paris , 1996, p.239.

J-b.Marcellesi « Bilinguisme, diglossie, hégémonie et démocratie » In Langages, 1981, No 61 , p.89

J.F.Hamers , « Interférences », in « Sociolinguistique, concepts de base, Belgique, édition, p. Margada , 1997, p.178.

J.Gérard-Naef, « Savoir parler , savoir dire , savoir communiquer », Edition Delachaux et Niestlé , Neuchâtel, Paris, p.14.

J-J Gumperz , « Alternance codique »,in Sociolinguistique,concepts de base,Edition Margada,Belgique,1997,p.26.

J-L.Calvet, « La sociolinguistique. » Que sais-je ?EditionPuf , Paris,1993,p.45.

K.T-Ibrahimi, « Les Algériens et leur (s)langue(s) « : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, El Hikma, Alger, 1995.

M.Bennoune (1981),ronéotypé ,Op.Cité , p.22.

L.Dabène, « Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. »,Hachette , Paris,1994.

M.Francard et al.(1993),in,sécurité/insécurité linguistique.Terrains et approche diversifiés ,propositionsthéoriques et méthodologiques.Actes de la 5eme Table Ronde du Moufia (22-24Avril1998),(Coll.Espacesfroncophones),L'Harmattan et Université de la Réunion ,Par et Saint –Denis ,p.11.

W.Labov , « Sécurité/Insécurité linguistique » in Sociolinguistique .Que sais-je ?Edition Puf ,Paris,1993.

Dictionnaires :

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage

Dictionnaire de linguistique. Larousse 2001, p.410.

Selon le dictionnaire Encyclopédique relatif à la linguistique et aux sciences du langage (2002)

Le dictionnaire Larousse 201

Sitographie :

<http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>

file:///C:/Users/T_informt/Desktop/les%20mémoires/bedjaoui%20nabila.pdf

ANNEXE

1. La transcription

Etudiante A : (F1)

Aujourd'hui je vais vous présenter(-) un souji qui parle de la professionnelle en Algérie(-). La pauvreté et la richesse sont - les pivots de la vie, sans préavis, être pauvre n'est xxxxx pas un handicap, mais plutôt un pouvoir : d'ordre sentimental : sans lequel les humains, l'être humain ne pourrait connaître la saveur de la vie. Et combien de gens pauvre vivent en joie - et en harmonie.

Etudiante B : F2

langue maternelle- c'est ce que nous appelons la transmission intergénérationnelle de l'alphabétisme xxxxx, parmi les causes- qui entrent en jeu sont la faible scolarisation des parents - échec et décrochage scolaire, beaucoup Dalou décrit de façon générale l'incapacité total ou partielle d'un individu à lire ou à écrire dans sa de personnes n'ayant pas terminé leur études primaires et secondaires.

Etudiante C : F3

Les mères célibataires, Les femmes ayant des enfants en dehors de mariage - reste un sujet tabou dans la société, ces femmes seules souvent obligées à fuir leur familles et d'abandonner leurs enfants - Ces femmes en grande majorité, jeunes, pauvre et sans éducation⁷ sont immédiatement rejetées par Les sociétés dans xxxxx dès qu'elles xxxx découvrent leur Gro cesses et que le père renonce sa promesse de mariage.

Etudiant D: F4

Le psychose et l(.....)névrose sont des notions très différents, le psychose se distingue essentiellement de la nevrose par le fait que le(.....) sujet.....psychotique n'a pas conscience de ces troubles, il(.....) caractérise par un crise d'angoisse ou (.....) symptômes d'angoisse (ehhh) le phobie et la sociophobie et la fatigues xxxxx et (.....) le trouble du sommeil et (.....) et l'agressivité et obsession et (...ehhhhh.....) en trouve aussi xxxx borde layes c'est-à-dire(.....) c'est des troubles qui est trouve (.....) entre l(...) nevrose et le psychose (...)c'est le lien de réalité.

Etudiants E: F5

Dans la nature : des maladies infectieuses se développent chez tous les organismes vivants, animaux végétaux, fongiques et microorganismes, il existe également des virus de virus - - en temps que xxxx qu'interaction durable, les maladies infectieuses font parties des boucles - des xxx rétroaction qui entretient la stabilité relative équilibre dynamiques des micro systèmes.

2. Questionnaire : (exemplaire donné aux étudiants de 3ème

Année lettres et langue françaises)

1. Sexe : Femme Homme

Aimez- vous apprendre le français ?

-Oui - Non

Pourquoi ?

.....
.....

2. Quelle (s) langue (s) parlez- vous à la maison ? Avec qui ?

.....
.....

3. Quand parlez- vous français ?

-Depuis l'enfance ?

-Parfois

-Quand ?

-A l'université

-Autre

Précisez :

.....
.....

4. En quelle(s)langue (s) parlez –vous dans la rue, avec les camarades de classe ?

.....
.....

Dans quel cas ? Donnez des exemples.

.....
.....

5. Quel (s)adjectifs ou mot vous viennent à l'esprit si on vous dit « langue française » ?

.....

6. Qui à votre avis utilise la langue française en Algérie ?

.....
.....

7. Comment vous sentez – vous quand vous parlez français ?

.....
.....

8. Lisez-vous des journaux en français ?

-Souvent

-Rarement

-Jamais

Pourquoi ?

.....
.....

9. vous écoutez des chansons en français ?

-Régulièrement

-Episodiquement

-Jamais

Pourquoi ?

.....
.....

10. Pouvez-vous évaluez votre niveau en français ?

.....
.....

11. Quelles sont vos difficultés, pourquoi ?

.....
.....